



Ponts  
JACQUES CARTIER +  
CHAMPLAIN  
Bridges  
Canada

# Rapport annuel 2021 2022





# Table des matières

1 En un coup d'œil	3
2 Infrastructures	6
3 Gouvernance	17
4 Analyse de la performance	22
5 États financiers	31
Annexe	52

## À propos du présent rapport

La Société est engagée à communiquer de façon transparente l'information relative à ses activités et à ses investissements.

Ce rapport annuel couvre l'exercice s'étalant du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022. Il a été revu et approuvé par le conseil d'administration.

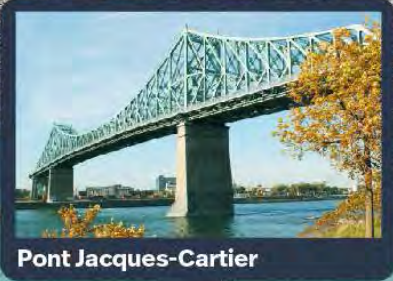
## Coordonnées de la Société

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée  
1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500  
Longueuil (Québec) J4K 0B9  
450 651-8771

Site Internet : [JacquesCartierChamplain.ca](http://JacquesCartierChamplain.ca)  
Information : onglet 'Nous joindre' sur le site Internet

Participez à la conversation sur les réseaux sociaux





**Pont Jacques-Cartier**



**Section fédérale de l'autoroute Bonaventure**



**Section fédérale du pont Honoré-Mercier**



**Tunnel de Melocheville**



**Pont Champlain d'origine et Estacade**

# Le réseau de PJCCI





### La Société

Gestionnaire d'ouvrages majeurs, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) est une société d'État fédérale, établie en 1978, responsable du pont Jacques-Cartier et du pont Champlain d'origine, de l'Estacade, du pont de contournement de l'île des Sœurs, des sections fédérales de l'autoroute Bonaventure et du pont Honoré-Mercier, ainsi que du tunnel de Melocheville.

La Société assure au quotidien le passage sécuritaire de milliers d'usagers par la gestion, l'entretien et la réfection de ces infrastructures essentielles pour le Grand Montréal. La Société veille à ce que ces ouvrages demeurent sécuritaires, pleinement fonctionnels et attrayants, pour aujourd'hui et pour demain. Les activités de la Société englobent la planification et la réalisation de projets de construction, de réfection et de renforcement des infrastructures sous sa responsabilité, de même que leur opération et entretien.

#### MISSION

Assurer la mobilité des usagers, la sécurité, et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

#### VISION

Devenir un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité, et d'acteur social et urbain.

#### VALEURS

- + Esprit d'équipe
- + Transparence
- + Rigueur
- + Innovation
- + Engagement

**6** infrastructures clés de la grande région de Montréal

**193,4** millions de dollars en travaux majeurs en 2021-2022

**6,4** km de pistes de mobilité active en site propre

**74 672** abonnés à ses plateformes numériques

**187** personnes au sein de son équipe multidisciplinaire

**82** millions de passages annuellement



## Mot de la présidente du conseil d'administration

Dans le cadre de sa mission qui est d'assurer la mobilité des usagers, la sécurité, et la pérennité d'infrastructures majeures suivant une approche de développement durable, la Société a concrétisé plusieurs projets importants au cours de l'exercice 2021-2022, qui ont nécessité des investissements totaux de 193,4 millions de dollars. Malgré les impacts liés à la deuxième année de pandémie de la COVID-19, les équipes ont contribué à la réalisation de nombreux travaux d'entretien, d'amélioration ou de réfection touchant les infrastructures dont PJCCI est responsable. Soulignons notamment les avancées significatives du projet de déconstruction du pont Champlain d'origine au cours des 12 derniers mois.

Avec son équipe de professionnels aux expertises aussi pointues que diversifiées, PJCCI assure une gestion proactive des actifs ainsi que la protection de l'environnement et du bien public. Dans le souci de maximiser la durabilité des ouvrages, PJCCI mise également sur l'innovation, notamment par le travail de son équipe de recherche et applications qui collabore avec diverses entités de recherche canadiennes à l'avancement de la connaissance dans le domaine. PJCCI souhaite démontrer qu'une société d'État est un outil stratégique efficace d'entretien d'infrastructures pour le gouvernement du Canada.

Au quotidien, l'organisation doit gérer de façon efficace et efficiente les risques organisationnels, les enjeux liés à la mobilité ainsi que de nombreux défis techniques et opérationnels, en plus d'assurer de bonnes relations avec la collectivité. Le Conseil constate que l'équipe a su bien remplir son mandat.

En mon nom et au nom du Conseil, je souhaite d'abord remercier l'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, de l'appui et de la confiance qu'il témoigne à l'égard de notre organisation, sans lesquels elle ne pourrait bien remplir sa mission. Je tiens également à souligner l'expertise, le travail rigoureux et l'engagement concret de la première dirigeante, madame Sandra Martel, de l'équipe de direction ainsi que de l'ensemble du personnel de PJCCI, que je remercie. Je me permets enfin de reconnaître l'importante contribution des nombreux partenaires aux différents projets de la Société.

Catherine Lavoie, ing.





## Mot de la première dirigeante

PJCCI assure la mobilité des usagers par la gestion et l'entretien de grandes infrastructures qui constituent des biens publics stratégiques. Sa responsabilité est de maximiser leur utilisation et leur durée de vie, en plus de favoriser leur évolution au rythme des attentes du public et des changements climatiques, tout en optimisant l'utilisation des fonds publics.

C'est pourquoi PJCCI a mis en place une pratique de gestion d'actifs proactive selon une approche de développement durable. L'investissement constant dans les infrastructures est essentiel à leur pérennité et au développement des collectivités. Au cours des dernières années, PJCCI a mis en place d'importants programmes de réfection et de renforcement prévus sur plusieurs années, qui permettront de contrer les déficits d'entretien. De plus, comme les structures sous sa responsabilité sont vieillissantes, la Société a instauré des programmes de recherche pour adresser leurs enjeux spécifiques, permettant d'explorer de nouvelles méthodes de réfection et des matériaux différents, en plus d'évaluer le comportement des ouvrages qui ont été réhabilités. Cette connaissance est précieuse et essentielle au maintien à long terme des infrastructures. Les projets de recherche menés en marge de la déconstruction du pont Champlain d'origine contribuent grandement à ces objectifs.

Afin d'assurer la saine gestion d'infrastructures complexes, notre équipe comprend une panoplie d'expertises pointues et complémentaires, et, en cette deuxième année de pandémie mondiale, elle a dû se réajuster en continu. Nous avons entre autres misé sur un retour au bureau en mode hybride afin de conserver notre synergie, de maximiser le partage d'expertise et de préserver le caractère humain de l'organisation.

Au cœur de l'ADN de notre équipe se trouve la collaboration qu'elle entretient avec ses partenaires, notamment la Ville de Montréal, dans le cadre de ses projets en cours et à venir. Soulignons particulièrement la nation mohawk de Kahnawà:ke avec qui nous réalisons les différents projets au pont Honoré-Mercier. Enfin, PJCCI maintient également un dialogue avec les parties prenantes clés touchées par ses différents projets en plus de tenir des rencontres publiques auxquelles la population est conviée.

Au quotidien, je constate les différentes avancées, les solutions innovantes et les liens qui sont tissés en continu par notre personnel appuyé de multiples partenaires et fournisseurs, un travail exceptionnel que je tiens à souligner. Ensemble, ces centaines de personnes contribuent par leur talent et leur engagement à l'accomplissement du mandat de la Société, et ce, au bénéfice de la collectivité.

Cette année, PJCCI a investi plus de 193,4 M\$ dans ses infrastructures et a ainsi maintenu environ 570 emplois dans la collectivité. Tout ceci est possible grâce également à l'appui précieux des membres du conseil d'administration que je remercie sincèrement.

Ensemble, nous allons plus loin!

Sandra Martel, ing.



Cette section présente les faits saillants de l'exercice relatifs à chaque infrastructure, dont les travaux majeurs, de même que les avancées en matière de mobilité, d'innovation, de protection de l'environnement et de responsabilité sociale d'entreprise.

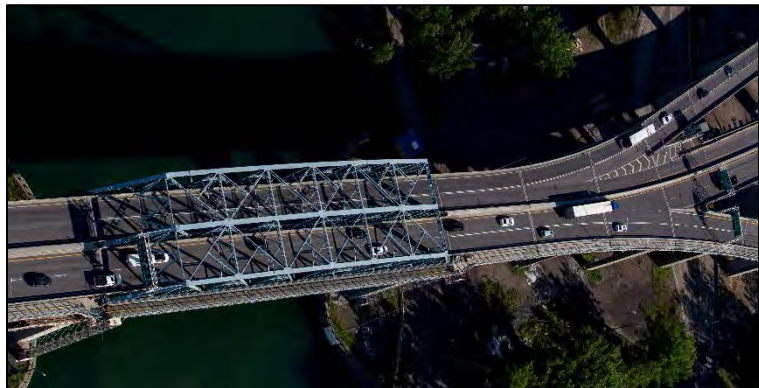
**Briefing des médias** - La Société a tenu un briefing technique des médias le 4 mai 2021 lors duquel elle a présenté les principaux travaux prévus au cours de l'année ainsi qu'une mise à jour du projet de déconstruction du pont Champlain d'origine, et ce, en collaboration avec l'entrepreneur Nouvel Horizon Saint-Laurent S.N.E.C.

### ■ Leader en mobilité

**Planification des travaux** – Partenaire clé de la mobilité dans le Grand Montréal, PJCCI a poursuivi ses efforts afin d'atténuer l'impact de ses travaux sur la mobilité. La Société a mis en œuvre des planifications détaillées et des mesures d'optimisation des travaux depuis le fleuve ou les berges.

**Mobilité Montréal** – PJCCI est un membre actif de Mobilité Montréal qui regroupe une vingtaine de partenaires des secteurs public et privé. Depuis 2011, ces derniers coordonnent les travaux et les mesures d'atténuation requises dans le cadre des grands chantiers de la région de Montréal. PJCCI siège à cinq comités de Mobilité Montréal : coordination des entraves majeures de fins de semaine, technique, communications, aviseur et directeur.

**Système intégré de gestion de la circulation (SIGC)** – Afin d'améliorer la fluidité de la circulation, PJCCI s'est dotée d'un SIGC qui est branché à une boucle de fibre optique reliant le pont Jacques-Cartier, l'Estacade, l'autoroute Bonaventure et le pont Samuel-De Champlain. Fonctionnel depuis le printemps 2022, ce système permet de centraliser les données provenant de certains partenaires et de divers outils, dont les caméras de surveillance.



Pont Honoré-Mercier



**Systèmes de comptage** – Des systèmes bonifiés de comptage des véhicules, piétons et cyclistes ont été installés sur le pont Jacques-Cartier, l'Estacade, l'autoroute Bonaventure, le pont Honoré-Mercier et au tunnel de Melocheville.

**Communications de mobilité** – PJCCI assure une communication proactive avec la population relativement aux travaux et entraves sur son réseau, par la publication d'avis et les mises à jour de son site Internet qui donne aussi accès aux images des caméras de circulation. En s'abonnant aux comptes Twitter ou aux alertes par courriel, les usagers du réseau routier et de mobilité active sont informés des activités prévues sur le réseau de la Société.

**Nouveau site Internet corporatif** – Lancé en décembre 2021, le nouveau site Internet de PJCCI a été conçu à la suite d'un sondage réalisé en 2020 auprès des visiteurs. Le site Internet est axé sur la mobilité et l'expérience des usagers du réseau routier et de mobilité active. Sa refonte a touché principalement la page d'accueil, le design, l'arborescence et les contenus du site, en plus de la section *Réseau en direct*.

## ■ Acteur social et urbain

**Assemblée publique annuelle** – Le 20 janvier 2022, la Société a tenu son assemblée publique annuelle en mode virtuel. Au cours de l'exercice 2021-2022, les citoyens ont également bénéficié d'autres tribunes d'échange, détaillées ci-après.

**Démarche participative** – Comme PJCCI réalise certains projets à fort impact sur l'espace public et la mobilité, elle s'est dotée d'une démarche participative afin de structurer les activités de consultation et d'information auprès de divers publics. La démarche touche essentiellement trois groupes : des partenaires (municipalités, ministères et autres partenaires institutionnels), des parties prenantes (associations, groupes d'intérêt, etc.), ainsi que le grand public. Notons que dans le cadre des grands projets, un processus corporatif de relations avec les parties prenantes a été élaboré et mis en place par l'équipe Environnement et développement durable, et ce, parallèlement à l'intégration des nouvelles pratiques dans les projets en cours. Selon le projet, le type de travaux et le secteur, la Société déploie divers moyens pour favoriser la communication transparente et des échanges constructifs avec tous les publics.



Consultations publiques de 2019 en marge de la déconstruction du pont Champlain

**Dons et commandites** – Par le biais d'une contribution totale de 25 750 \$ en dons et commandites cette année, PJCCI continue de soutenir le secteur du génie, l'industrie du transport et de la mobilité, la relève en génie ainsi que le développement durable. Elle a notamment appuyé les activités des facultés de génie de Polytechnique Montréal, l'École de technologie supérieure, l'Université McGill et l'Université de Sherbrooke.

**Une équipe généreuse** – Encore cette année, la générosité du personnel de PJCCI ne s'est pas démentie avec une contribution totale de près de 5800 \$ à la Campagne Centraide du Grand Montréal.

## ■ Expert innovant

L'innovation est dans l'ADN de PJCCI. De fait, la Société est engagée dans une démarche d'organisation apprenante afin de stimuler la recherche de solutions créatives par tout le personnel. De plus, la direction, Expertise, Recherche et applications (DERA) chapeaute depuis 2016 des projets de recherche qui portent notamment sur les méthodes et les matériaux, le tout afin d'améliorer la durabilité des infrastructures.



**Études de la performance sismique** - PJCCI évalue la performance sismique des infrastructures qui s'inscrit dans une saine gestion d'actifs visant à prolonger leur durée de vie. En 2021-2022, l'étude complémentaire de raffinement portant sur le pont Jacques-Cartier s'est poursuivie afin d'élaborer un plan d'intervention relatif à toutes catégories d'événements sismiques sur cet ouvrage. Les études de performance ont également débuté sur le pont Honoré-Mercier, l'autoroute Bonaventure et le tunnel de Melocheville. Par ailleurs, PJCCI partage son expertise à la table interministérielle visant l'intégration du risque sismique au processus décisionnel fédéral en matière d'infrastructures.

**Partage de connaissances** – Malgré cette seconde année de pandémie, la Société a continué de partager ses connaissances et ses innovations dans les secteurs du transport, du génie civil, de la mobilité et du développement durable. Les experts de PJCCI ont ainsi participé à 15 événements externes virtuels, ce qui leur a permis d'échanger avec d'autres spécialistes et professionnels et de contribuer à l'avancement de la connaissance.

### ■ Protection de l'environnement

En s'inspirant de la norme ISO 14001, la Société mène simultanément plusieurs projets visant à assurer la protection de l'environnement et la saine gestion environnementale de l'ensemble de ses activités.

- + Dans le respect des exigences de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, elle voit à la réduction des impacts environnementaux de ses projets notamment par la mise en place de mesures d'atténuation.
- + Des inventaires de la biodiversité qui touchent les faucons pèlerins, les hirondelles à front blanc et les chauves-souris sont en cours sur son territoire.
- + PJCCI poursuit l'évaluation des terrains contaminés dont elle assume la gestion, et la mise en place d'un plan de gestion de ceux-ci. Ces travaux sont financés notamment dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF).
- + En plus du suivi de l'empreinte environnementale de ses activités administratives, PJCCI travaille à évaluer les gaz à effet de serre en lien avec les activités de construction, d'opération et d'entretien des structures.



Inventaire des faucons pèlerins

**Stratégie de développement durable** - En tant que gestionnaire d'ouvrages majeurs, PJCCI est consciente que ses activités ont un impact sur la collectivité et l'environnement. Depuis 2015, une stratégie de développement durable encadre ses actions, appuyée d'un plan d'action 2020-2023 s'arrimant aux objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) 2019-2022 du gouvernement du Canada et à ceux de l'Organisation des Nations Unies.

La Société contribue à 5 des 13 objectifs énoncés dans la SFDD soit :

- + l'écologisation du gouvernement;
- + les mesures relatives aux changements climatiques;
- + les lacs et cours d'eau vierges;
- + le rapprochement des Canadiens de la nature;
- + les collectivités sûres et en santé.



# Pont Jacques-Cartier

## Énoncé de vision

Assurer la sécurité et la pérennité du pont jusqu'à son 150<sup>e</sup> anniversaire, avec une optique d'intégration urbaine évolutive, en favorisant les modes de transports alternatifs tout en maintenant la fluidité de la circulation.

## Principaux travaux 55,5 M\$

- + Poursuite du programme de réfection d'acier, incluant le renforcement, le nettoyage et la peinture du dessous du tablier ainsi que le remplacement du système de peinture de la zone d'éclaboussures de la superstructure (section 7)
- + Poursuite de l'étude d'avant-projet détaillé visant l'augmentation de l'offre de service en mobilité active
- + Achèvement des travaux de réfection des piédestaux (secteur Montréal) et de la culée de béton (secteur Longueuil)
- + Complétion de la construction du nouveau bâtiment destiné à l'équipe d'Opérations et entretien
- + Achèvement des travaux de gestion des eaux drainées et d'aménagement des terrains (secteur Montréal)
- + Poursuite de l'étude d'avant-projet visant la démolition de la Plaza et le réaménagement des terrains

## ■ Leader en mobilité

**Mobilité active hivernale** – Le 13 avril 2021, la Société a dressé un bilan positif de la première saison d'exploitation hivernale de la piste multifonctionnelle et du trottoir du pont Jacques-Cartier. Entre le 18 décembre 2020 et le 18 mars 2021, 14 034 passages ont été recensés sur la piste. Le 20 décembre 2021 s'amorçait la deuxième saison d'exploitation hivernale sur ces voies qui ont été ouvertes tous les jours entre 5 h et 22 h 30, soit 90 minutes de plus par jour que l'hiver précédent. Au total, 37 189 passages ont été compilés sur la piste au cours de cette deuxième saison hivernale qui a pris fin le 31 mars 2022. Afin de minimiser les fermetures durant les heures d'exploitation, l'entretien préventif était effectué la nuit.

**Circulation routière** – Les travaux de PJCCI sont planifiés afin de minimiser les entraves aux heures de pointe. D'ailleurs, au cours de l'exercice, la disponibilité des voies sur le pont Jacques-Cartier aux heures de pointe a été de plus de 99 %.

## ■ Acteur social et urbain

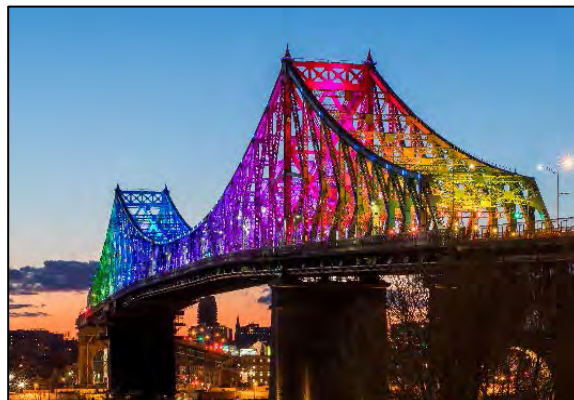
**Intégration urbaine du pont** – Les terrains situés sous le pont Jacques-Cartier à Montréal ont été aménagés en 2020 et 2021. Le secteur comprend désormais des bassins de biorétention qui assurent la gestion des eaux drainées provenant du pont, des sentiers piétonniers, du mobilier urbain, des zones gazonnées, des arbres, arbustes, vivaces, et de l'éclairage : un plus dans le secteur!

**Comité de bon voisinage** - Parmi les tribunes d'échange avec les citoyens, un comité de bon voisinage du pont Jacques-Cartier a été créé en 2017. Ce comité permet aux résidents et commerçants de discuter avec les experts de PJCCI des chantiers en cours ou à venir sur et sous le pont. Une rencontre du comité s'est tenue le 26 mai 2021.



**Comité consultatif sur le réseau cyclable du pont Jacques-Cartier** – Ce comité, également créé en 2017 et qui regroupait divers partenaires et groupes d'intérêt pour traiter des questions de mobilité active, a été dissous le 21 avril 2021. Dans le cadre de sa démarche participative, PJCCI revoit en effet ses pratiques de consultation afin d'en assurer l'efficacité et la cohérence d'un projet à l'autre. C'est ainsi qu'elle a mis fin aux activités du comité et qu'elle a tenu une première rencontre avec les usagers de mobilité active le 13 avril 2021, afin d'échanger avec ceux-ci notamment sur la première saison d'exploitation hivernale sur le pont Jacques-Cartier. Cette initiative sera répétée au besoin.

**Illumination arc-en-ciel** – La pandémie de la COVID-19 s'étant poursuivie pour une deuxième année, une capsule arc-en-ciel de cinq minutes, présentée toutes les heures, a été maintenue à la programmation jusqu'en mai 2021. L'illumination du pont a repris sa programmation annuelle complète le 28 mai 2021.



Illumination arc-en-ciel, pont Jacques-Cartier

**Autres collaborations** - PJCCI appuie quelques organismes sans but lucratif évoluant près du pont Jacques-Cartier.

- + Depuis 2014, le dépôt mobile de la Coopérative Les Valoristes s'installe sous le pont Jacques-Cartier. En 2021, la Coop a occupé le site entre le 7 juin et le 31 décembre. Pendant 33 jours au cours de l'été, le site a été ouvert au public, ce qui a permis de récupérer 705 000 contenants consignés.
- + La Société collabore également depuis plusieurs années avec Spectre de rue, un organisme qui sensibilise nos équipes à une meilleure cohabitation avec les personnes marginalisées, pour favoriser une réalisation harmonieuse des travaux sur les terrains situés sous le pont.
- + Toujours dans le même secteur, PJCCI collabore avec l'organisme Sentier Urbain qui travaille à la mobilisation des collectivités locales dans le cadre d'activités de plantation et d'agriculture urbaine.

## ■ Expert innovant

**Sonde robot pour inspecter les tourillons** – L'imposante structure d'acier de la travée principale du pont Jacques-Cartier est dotée de nombreuses membrures qui s'articulent autour de tourillons, qui sont des éléments cylindriques servant d'axe de rotation. En collaboration avec une équipe de chercheurs de l'École de technologie supérieure, PJCCI a développé une sonde robot capable de réaliser une auscultation complète de l'intérieur des tourillons et ainsi obtenir des données sur leur comportement et leur état. Cette innovation permet de réaliser des auscultations qui étaient impossibles auparavant en raison de l'accès très limité à ces éléments essentiels du pont.

**Intelligence artificielle et suivi du comportement des ponts** – Mettre l'intelligence artificielle au service des ingénieurs pour assurer un suivi continu de la performance des structures est une approche prometteuse. Réalisé en collaboration avec Polytechnique Montréal, le projet de recherche expérimentale visant le développement de méthodes d'interprétation des données d'instrumentation du pont Jacques-Cartier en est à sa troisième phase. L'objectif de ce projet est de bénéficier d'un outil permettant de prédire les modifications ou les écarts de performance par le biais des données d'instrumentation colligées, et ainsi anticiper les dommages par la détection précoce.

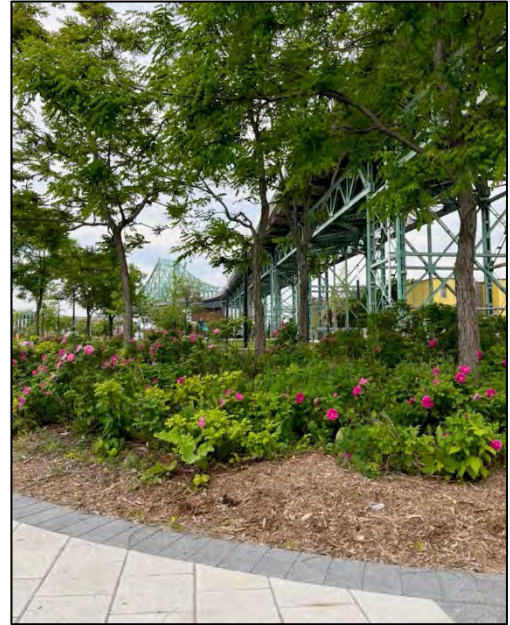
**Instrumentation** – Afin d'approfondir la connaissance d'un ouvrage, il est nécessaire de raffiner l'information sur les charges d'utilisation reprises par les membrures des sections atypiques, telle que la travée principale du pont Jacques-Cartier (section 7). La travée principale de type "cantilever" est en effet composée de membrures importantes auxquelles une attention particulière doit être apportée. Dans cette optique, un projet de monitoring de différentes membrures du pont est en cours et se poursuivra pendant les quatre prochaines années.

## ■ Protection de l'environnement

Dans le cadre des travaux d'aménagement des terrains situés sous le pont Jacques-Cartier à Montréal, un suivi environnemental des sols a été réalisé afin d'assurer le respect des lois et règlements applicables en fonction des aménagements prévus. Des sols contaminés et non conformes ont ainsi été transportés hors site vers des sites dûment autorisés à les recevoir. Un système de traçabilité a également été mis en place afin d'assurer le suivi des sols à partir des terrains sous le pont jusqu'aux sites de disposition.



**Prix national PIARC-Québec 2022** – Dans le cadre du XVI<sup>e</sup> Congrès mondial de la Viabilité hivernale et de la Résilience routière de l'Association mondiale de la route, PJCCI a remporté ce prix pour le projet-pilote d'entretien hivernal de la piste multifonctionnelle et du trottoir du pont Jacques-Cartier. Ce projet a été réalisé en 2017-2018 et 2019-2020 en collaboration avec la firme de génie-conseil Arup et il a mené à l'exploitation hivernale de ces voies de mobilité active en hiver depuis 2020-2021.



Aménagements sous le pont Jacques-Cartier



### Énoncé de vision

Assurer la pérennité, la sécurité et l'efficacité du lien routier dans un contexte de cohabitation et de maintien de l'opération de la Voie maritime.

### Principaux travaux 1,1 M\$

- + Amorce d'une étude d'avant-projet visant le pont ouest (P-113) situé à l'approche ouest
- + Remise à niveau du pavage dans les deux tubes
- + Travaux de sécurisation du haut des parois rocheuses et d'amélioration du système de drainage

Le programme d'inspection 2021-2022 du tunnel incluait une inspection générale des parois rocheuses et du pont ouest, et ce, en plus d'une inspection détaillée de la structure, de la station de pompage, des équipements électrotechniques et des structures de signalisation. Une inspection spécialisée des dispositifs d'accès et de sécurité ainsi que des conduits électriques du tunnel a également été réalisée.

## ■ Leader en mobilité

Les piétons ont pu traverser le tunnel de Melocheville entre le 19 mars et le 1<sup>er</sup> décembre 2021 inclusivement. Le trottoir a été fermé pour la saison hivernale et a été rouvert le 24 mars 2022.





## Énoncé de vision

Assurer la sécurité du pont jusqu'à sa mise hors service; documenter et bonifier nos connaissances de cet ouvrage afin de partager l'expertise acquise avec la communauté technique et autres organismes.

## Principaux travaux 91,6 M\$

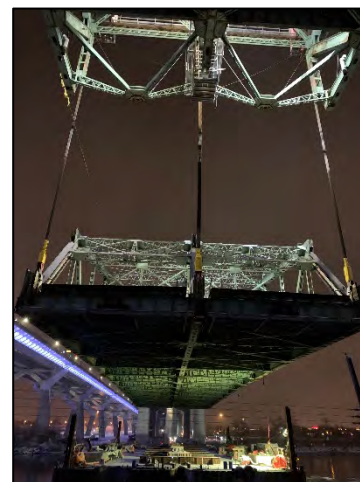
- + Retrait de tous les renforcements (treillis modulaires) de la section maritime
- + Déconstruction de 23 travées, 17 piles ainsi que 8 semelles dans la section maritime du pont à l'aide de barges spécialement conçues à cet effet
- + Aménagement d'une jetée dans le secteur de la digue de la Voie maritime du Saint-Laurent
- + Descente de la travée suspendue située au-dessus de la Voie maritime et transport par barge vers le lieu de démantèlement
- + Début de la déconstruction de la portion est du porte-à-faux de la section centrale en acier à l'aide d'une grue installée sur la jetée, secteur de Brossard

**État d'avancement du chantier** – Au 31 mars 2022, soit après 21 mois de travaux, la culée de l'île des Sœurs, 32 travées, 21 piles et 10 semelles ont été déconstruites, en plus des travaux qui se sont amorcés sur la structure d'acier. Les activités s'éloignent de l'île des Sœurs et se concentrent davantage près de la Voie maritime du Saint-Laurent et de Brossard. À ce jour, l'échéancier ainsi que le budget sont respectés.

**Moment clé** – Les 7 et 8 janvier 2022, une étape marquante de la déconstruction du pont Champlain a été franchie, soit la descente de la travée suspendue qui surplombait la Voie maritime du Saint-Laurent. Cette travée de 2200 tonnes et mesurant 117,5 mètres a effectué une descente de 33 mètres en 17 heures, une étape délicate possible seulement en hiver, au moment où les activités de navigation commerciale sont suspendues sur la Voie maritime. La grande travée a ensuite été remorquée à son lieu de démantèlement situé en rive, à Brossard.

## Expert innovant

**Projets de recherche et développement** – En marge des travaux de déconstruction, 12 projets de recherche et développement, portant sur différents aspects et composantes du pont Champlain, sont menés par plus de 25 chercheurs provenant de plusieurs universités et du Conseil national de recherches Canada. Depuis l'automne 2020, ils étudient notamment des éléments de béton, des structures métalliques et certains types de renforcement dans le but de faire évoluer la connaissance en lien avec la performance et la durabilité des infrastructures.



## ■ Protection de l'environnement

Les travaux de déconstruction comprennent la gestion des sols, de l'eau et des matériaux, dans le respect de la législation applicable. Le système de traçabilité mis en place pour ce projet hors norme permet un suivi de la gestion des matériaux, hors site.

### Concours de réutilisation des matériaux

- La déconstruction de ce pont de 3,4 km générera 287 000 tonnes de matériaux, dont 90 % seront valorisés. Parmi les différentes initiatives de valorisation, la Société a lancé, le 1<sup>er</sup> juin 2021, un concours pancanadien de réutilisation des matériaux afin de donner une seconde vie à 400 pièces d'acier du pont. Les projets proposés peuvent être à caractère architectural, artistique ou commémoratif. Le concours a pris fin le 31 décembre 2021, et l'annonce des projets retenus est prévue en 2022.



Section d'acier du pont Champlain en déconstruction

**Suivi migratoire des poissons** – Deux corridors de migration ont été aménagés dans la jetée construite du côté de l'île des Sœurs, afin d'atténuer ses effets sur l'habitat du poisson. Ces corridors sont dotés de 12 caméras sous-marines et de 2 capteurs de résistivité qui permettent d'analyser les déplacements et la taille des poissons. En collaboration avec l'Institut national de la recherche scientifique, PJCCI mène également un projet de recherche visant à mettre en place d'autres techniques novatrices de suivi du comportement migratoire des poissons.

**Compensation de l'habitat du poisson** - Parmi les mesures de protection de l'environnement prévues au projet figure la compensation écosystémique des habitats fauniques. Le plus important projet de compensation de l'habitat du poisson consiste en l'aménagement d'une terre agricole en plaine inondable à Saint-Ignace-de-Loyola dans l'archipel du lac Saint-Pierre. Ce projet favorise la fraie des poissons et la protection de la biodiversité. En tout, 6 des 7,2 hectares à compenser le sont par le biais de ce projet dont les bénéfices environnementaux seront permanents.



Projet de compensation de l'habitat du poisson

**Suivi des gaz à effet de serre (GES)** – Dans le cadre de la déconstruction du pont Champlain, PJCCI souhaite limiter les émissions de GES et que soient compensées celles qui seront inévitables. PJCCI vise de plus l'obtention d'une reconnaissance Envision.

## ■ Acteur social et urbain

**Rencontres avec la population** - Des rencontres publiques virtuelles auxquelles étaient conviés les résidents de l'île des Sœurs et de Brossard, se sont tenues les 2 juin et 6 décembre 2021. Les citoyens peuvent ainsi suivre l'évolution du projet et poser des questions aux experts. Plusieurs autres outils sont disponibles pour suivre le projet tels une infolettre, le site Internet de PJCCI qui est mis à jour en fonction

des travaux, en plus des publications régulières sur les médias sociaux, de la chaîne YouTube et du compte Flickr voués au projet de déconstruction.

**Quiétude du voisinage** - Afin d'assurer la quiétude des citoyens, d'importantes mesures d'atténuation ont été mises en place, incluant des sonomètres, des stations de mesure de qualité de l'air et des suivis en continu. Depuis le début du chantier en juillet 2020, et ce, jusqu'au 31 mars 2022, seulement deux plaintes ont été enregistrées.

**Suivis avec les partenaires** – Deux fois par année depuis 2019, la Société tient des rencontres avec différents élus relativement à la déconstruction du pont Champlain. Par ces rencontres, la Société assure une mise à jour régulière du projet et demeure à l'écoute des commentaires de ses partenaires.

**Héritage Champlain** - Une fois la déconstruction du pont terminée, des terrains en berges équivalant à une superficie de sept hectares seront libérés et mis en valeur. L'Estacade fera partie de ces aménagements qui seront créés avec la contribution de la collectivité, par le biais de la démarche participative amorcée en 2019 et qui a permis de déterminer quatre orientations pour le projet Héritage Champlain : Connectivité, Appropriation, Biodiversité et Mémoire.



**Prix initiatives circulaires 2021** – Québec Circulaire et RECYC-QUÉBEC ont décerné le prix de la catégorie Municipalité, institution et gouvernement, au Concours pancanadien de réutilisation des matériaux du pont Champlain d'origine. Le concours s'est distingué parmi les meilleures initiatives d'économie circulaire au Québec, notamment parce qu'il permet une participation citoyenne ou corporative à l'atteinte des objectifs de développement durable de PJCCI.



### Énoncé de vision

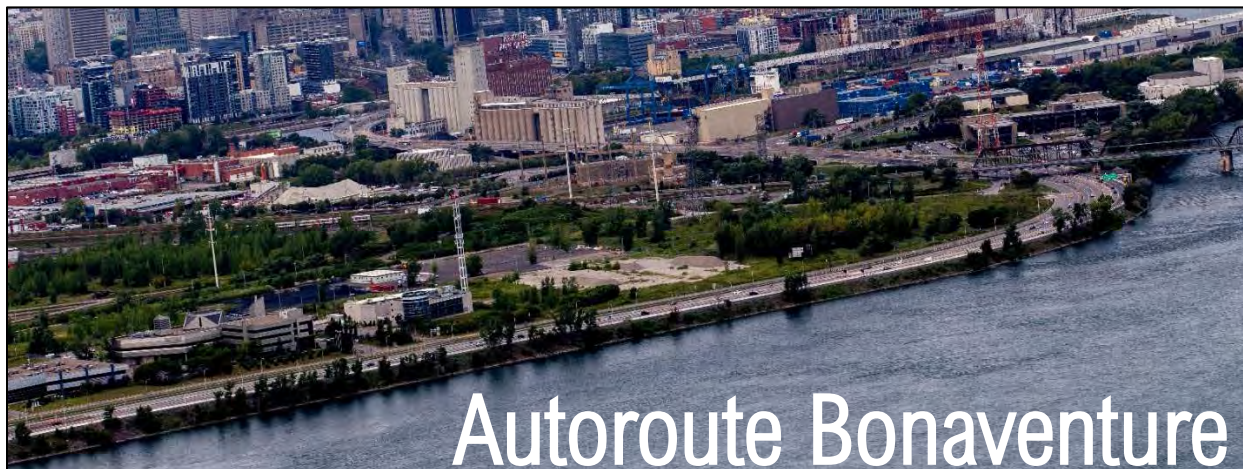
Prolonger la vie utile de cette structure afin de maintenir le lien privilégié qu'elle offre pour l'entretien des structures, le contrôle des glaces et la mobilité active en valorisant l'implication sociale et urbaine.

### Principaux travaux 1,1 M\$

- + Aucun chantier majeur n'a été entrepris sur l'Estacade cette année
- + Poursuite d'études d'avant-projet sommaire et détaillé qui seront complétées en 2022-2023 relatives à des interventions spécifiques identifiées sur la structure (semelles et fûts, appareils d'appui et système de drainage) afin d'assurer une durée de vie stratégique à cette infrastructure

## ■ Leader en mobilité

La période d'exploitation de la piste cyclable de l'Estacade est d'environ huit mois par année. Les adeptes de mobilité active ont pu l'utiliser du 10 avril au 5 décembre 2021 inclusivement, soit aux mêmes dates que le réseau cyclable de la Société du parc Jean-Drapeau, auquel elle est reliée.



## Énoncé de vision

Assurer la sécurité et arrimer la vocation de l'autoroute avec les nouveaux corridors en développement dans le secteur et les besoins de mobilité active, tout en facilitant l'accès au fleuve, au centre-ville, au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles et au Port de Montréal dans une approche de développement durable.

## Principaux travaux 12,2 M\$

- + Divers travaux de réfection des structures des voies élevées effectués afin de prolonger leur durée de vie et de repousser leur remplacement à long terme

## ■ Leader en mobilité

**Projet de reconstruction** - Depuis 2016, PJCCI planifie la reconstruction de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain, de concert avec la Ville de Montréal. Par ce projet, la Société prévoit maintenir la capacité actuelle de cet axe routier pour assurer la fluidité de la circulation, dont le transport de marchandises en provenance ou en direction du Port de Montréal. Ce projet, dont le financement reste à confirmer, permettrait également le verdissement de ce secteur, l'ajout de deux pistes de mobilité active, et la création d'aménagements en rive qui donneraient à la population l'accès au fleuve.

**Coordination de la mobilité** – De février à la mi-novembre 2021, les travaux de réfection des structures des voies élevées entrepris par PJCCI ont nécessité la communication de 75 avis d'entraves pour assurer la mobilité des usagers sur cet axe durant les travaux, tout en minimisant les impacts sur les heures de pointe.

## ■ Acteur social et urbain

**Rencontres constructives** – En prévision de la reconstruction de l'autoroute Bonaventure, PJCCI a constitué un comité de partenaires institutionnels où les membres échangent sur leurs projets respectifs et les besoins en mobilité dans le secteur. Cette initiative s'inscrit dans la démarche participative de la Société, tout comme les trois groupes de discussions thématiques qui ont permis de rencontrer 16 parties prenantes au cours de l'exercice.

## ■ Protection de l'environnement

**Solution Bonaventure, énoncé de vision** - Contribuer à la protection du fleuve Saint-Laurent en confinant et en traitant les eaux souterraines contaminées s'écoulant vers ce dernier; augmenter notre niveau de connaissance dans ces domaines, continuer d'améliorer les systèmes et partager notre expertise.

## Coûts d'exploitation 1,6 M\$

Au cours de l'exercice, la Société a poursuivi l'exploitation du système de confinement et de traitement des eaux souterraines contaminées dans le secteur Ouest de l'autoroute Bonaventure et l'exploitation du système de captage des hydrocarbures dans le secteur Est.





# Pont Honoré-Mercier

## Énoncé de vision

Assurer la sécurité et la pérennité de la section fédérale du pont jusqu'à son 125<sup>e</sup> anniversaire, en y privilégiant une intégration évolutive du pont dans les milieux environnants tout en collaborant avec la communauté mohawk.

## Principaux travaux 30,3 M\$

- + Réfection de piles
- + Remplacement du système de peinture sur une partie de la structure d'acier
- + Remplacement d'une section des passerelles destinées aux travaux d'inspection
- + Planage et pavage des approches et des bretelles d'accès du pont
- + Poursuite des études d'avant-projet visant le raccordement de la piste multifonctionnelle au réseau local et l'augmentation du niveau de service de la piste multifonctionnelle

La gestion du pont Honoré-Mercier est partagée entre PJCCI, qui est responsable de la section qui traverse le territoire mohawk de Kahnawà:ke sur la rive sud (section fédérale du pont), et le ministère des Transports du Québec qui est responsable de la section située au-dessus du fleuve Saint-Laurent.

## ■ Leader en mobilité

Les programmes d'entretien au pont Honoré-Mercier se sont poursuivis en 2021-2022 et comprenaient le planage et le pavage des approches et des bretelles d'accès de la section fédérale du pont. Ces importants travaux ont été réalisés en sept blitz de fin de semaine qui se sont tenus entre la mi-juin et la mi-août 2021. D'autres travaux de structure, réalisés sous le pont, n'ont occasionné aucune entrave à la circulation.



Section fédérale du pont Honoré-Mercier

## ■ Acteur social et urbain

**Collaboration avec les Premières Nations** - Les travaux de réfection et d'entretien de PJCCI sur le pont Honoré-Mercier sont réalisés en collaboration avec la nation mohawk de Kahnawà:ke. PJCCI entretient une relation fondée sur le respect, suivant les priorités du gouvernement du Canada. Les relations harmonieuses qu'entretient la Société et son respect des valeurs et des traditions de la communauté, lui permettent de bien accomplir sa mission en plus de contribuer favorablement à la croissance de l'économie locale.



**Redevabilité** - Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État mère, mandataire de Sa Majesté en vertu du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* (DORS / 98-568). Elle est assujettie à la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*. La Société doit rendre compte de la conduite de ses affaires au Parlement par l'entremise du ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités. Elle est principalement financée par voie de crédits parlementaires. D'autres revenus provenant notamment des baux et des permis contribuent de façon marginale à son financement.

**Régime de vérification** - Le vérificateur de PJCCI est le vérificateur général du Canada aux termes du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* En conformité avec la LGFP, le vérificateur général effectue un audit annuel des activités de la Société afin de vérifier que les états financiers sont présentés fidèlement selon les principes comptables reconnus et que les opérations ont été effectuées en conformité avec la LGFP, l'acte constitutif et le règlement administratif.



**Examen spécial de la vérificatrice générale du Canada -**

Un examen spécial des activités de PJCCI par la vérificatrice générale s'est tenu en 2020 et en 2021. Il s'agit d'un mécanisme redditionnel effectué tous les 10 ans auprès des sociétés d'État mères. L'examen spécial vise à fournir une opinion indépendante, à savoir s'il existe une assurance raisonnable que la société d'État dispose de moyens et de méthodes permettant de garantir que ses actifs sont protégés et contrôlés, que ses activités sont réalisées en conformité avec la LGFP et ses règlements, l'acte constitutif et le règlement administratif, que la gestion de ses ressources financières, humaines et matérielles est économique et efficace, et que ses activités sont menées de manière efficace. Le rapport d'examen spécial sera rendu public en 2022.

**Audits internes** - PJCCI élabore des plans d'audits internes de ses activités sur plusieurs années dans le but de déterminer, entre autres, si ses systèmes de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance lui permettent de s'acquitter de sa mission de façon économique, efficace et efficace en conformité avec la législation applicable. Pour les réaliser, PJCCI retient les services de firmes externes.



**Conseil d'administration** - Le conseil d'administration de la Société est constitué des sept membres suivants (de gauche à droite) : Catherine Lavoie (présidente), Me Sylvain Villiard (président adjoint par intérim), Lesley Antoun, Richard Cacchione, Sandra Martel (première dirigeante), Henri-Jean Bonnis, et Dale Ellen Williams.

Les administrateurs sont nommés par le ministre, avec l'approbation du gouverneur en conseil. La présidente du conseil d'administration et la première dirigeante sont nommées par le gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre. La présidente n'a pas de rôle exécutif au sein de l'équipe de direction. Conformément aux pratiques de saine gouvernance, le conseil d'administration a formé trois comités permanents :

- + Le **comité de gouvernance et d'éthique** est responsable de l'évaluation de tous les aspects et pratiques de régie de la Société. Son mandat est de proposer au Conseil la façon dont la Société abordera les questions relatives à ses pratiques de régie et appliquera les lignes directrices relatives à la régie des sociétés d'État émises par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada;
- + Le **comité d'audit**, dont les responsabilités sont prévues à la LGFP, assure la surveillance des normes d'intégrité et de comportement de la Société, la surveillance de l'intégrité et de la crédibilité de ses rapports financiers et la surveillance de ses systèmes et pratiques de contrôle interne;
- + Le **comité des ressources humaines** fournit des orientations à l'égard de l'élaboration de politiques, de programmes et de pratiques en matière de ressources humaines qui sont conformes à la mission, à la vision et aux valeurs de la Société ainsi qu'à son plan stratégique.

Le conseil d'administration a également formé deux comités consultatifs et non décisionnels, soit le **comité de risques – Infrastructures** et le **comité de risques corporatifs**, qui voient notamment à la bonne marche des projets majeurs. Une liste des membres de tous les comités se trouve en annexe.

Le conseil d'administration a tenu 21 réunions en 2021-2022.

#### **Plan stratégique – Destination 2024**

Les cinq orientations du Plan stratégique *Destination 2024*, présentées à la présente section, démontrent la volonté de PJCCI de se démarquer en misant sur l'engagement des équipes, la mobilité des usagers, la performance organisationnelle, la gestion intégrée des risques et l'innovation. Ce plan stratégique permettra à la Société de se positionner comme chef de file en gestion d'infrastructures majeures et comme Employeur de choix.



**ÉQUIPE**

Stimuler le développement et l'engagement de tous dans un environnement innovant, sain et collaboratif

**MOBILITÉ**

Agir en leader innovant et proactif en mobilité au profit de l'expérience usager

**PERFORMANCE**

Améliorer l'efficacité, la performance et la fluidité organisationnelle

**RISQUES**

Intégrer une approche organisationnelle de gestion d'actifs en priorisant la gestion des risques et le développement durable

**INNOVATION**

Intégrer les technologies et les données dans nos actions stratégiques pour appuyer la prise de décision

En 2021-2022, 85 % des investissements prévus en travaux majeurs ont été réalisés dans le cadre de différents projets, en hausse de 8 % par rapport à l'exercice précédent. Par ailleurs, dans le cadre du Plan d'action 2021-2022 lié au Plan stratégique *Destination 2024*, PJCCI a complété 48 des 61 actions en cours, le tout dans une approche d'amélioration continue de ses pratiques d'affaires.

PJCCI a également établi plusieurs indicateurs de rendement pour l'année 2021-2022 dont les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLES	STRATÉGIE POUR LES DONNÉES	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020
Passage efficace et sécuritaire sur les infrastructures gérées par PJCCI	Nombre de réductions de voies sur les structures pendant les heures de pointe	Maintien ou réduction du nombre de fermetures par rapport à l'année précédente	Système d'information – Gestion des entraves (trimestriel)	Disponibilité des voies 99,39 %	Disponibilité des voies 99,17 %	Disponibilité des voies 99,09 %
	Nombre d'accidents de la route	Maintien ou réduction du nombre d'accidents de la route par rapport à l'année précédente	Rapport de la Sûreté du Québec (trimestriel)	0,03	0,25	0,22
	Pourcentage des projets planifiés démarrés selon le Plan d'entreprise approuvé	Démarrage à 100 % des projets planifiés annuellement selon le Plan d'entreprise approuvé	Système d'information – SAP by Design (trimestriel)	100 %	100 %	90 %
	Pourcentage des inspections annuelles effectuées selon le Plan d'entreprise approuvé	Achèvement à 100 % des inspections planifiées annuellement selon le Plan d'entreprise approuvé	Fichier de suivi (mensuel)	94,7 % <sup>(1)</sup>	100 %	99 %
	Pourcentage des travaux du programme annuel des travaux réalisés selon le Plan d'entreprise approuvé	Réalisation de 90 % du programme annuel de travaux majeurs planifiés selon le Plan d'entreprise approuvé	Système d'information – SAP by Design (trimestriel)	Travaux prévus 85 %  Travaux suppl. 7 %	Travaux prévus 77 %  Travaux suppl. 12 %	Travaux prévus 65 %  Travaux suppl. 13 %

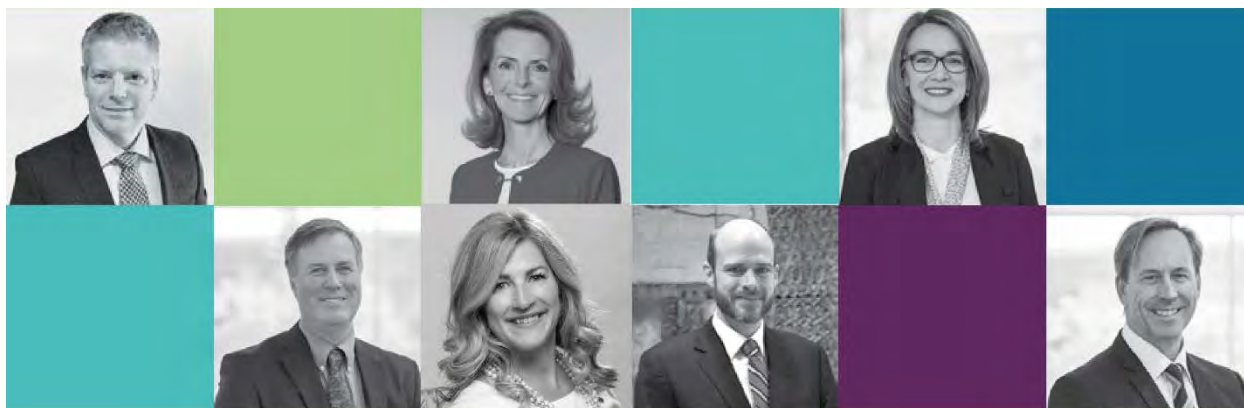
- (1) La portion de 5,3 % non réalisée du programme annuel d'inspection touche principalement la section 7 du pont Jacques-Cartier où des travaux majeurs sont en cours, ainsi que les inspections sous-marines dont la fréquence et la méthode sont en réévaluation.

**Notre équipe** - L'équipe multidisciplinaire de PJCCI est composée de 187 personnes, issues de diverses disciplines et corps de métier, dont 130 sont régies par une convention collective. Les effectifs sont répartis tel qu'illustré aux tableaux ci-contre :

22 % ingénieurs  
18 % gestionnaires  
18 % soutien administratif  
18 % techniciens  
16 % professionnels  
8 % employés cols bleus

3 % moins de 30 ans  
68 % entre 30 et 50 ans  
29 % plus de 50 ans

51 % femmes  
49 % hommes



**Comité de direction** - Le comité de direction de PJCCI est composé (de gauche à droite) de Dominique Blouin, Nathalie Lessard, Sandra Martel (première dirigeante), André Morin, Lucie Painchaud, Paul Robert et Robert Sauvé.

**Développement du personnel** - La Société investit continuellement dans le développement de son personnel pour lui offrir un environnement de travail stimulant, respectueux, sain, sécuritaire et favorable au développement des talents de chacun. La moyenne d'heures de formation par employé au cours de l'exercice est de 28,7 heures.

**Équité, diversité et mieux-être au travail** - En 2021-2022, PJCCI a mené auprès de son personnel un sondage organisationnel portant sur l'amélioration de la santé et du mieux-être au travail. Sur la base de ce sondage, un plan d'action s'échelonnant sur deux ans est en cours de déploiement. Par ailleurs, dans un souci de mieux arrimer les différentes initiatives, les comités Santé et mieux-être au travail et Équité et diversité en emploi ont été fusionnés au cours de l'exercice.



**Conventions collectives** – Les négociations avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4102, et le Syndicat des travailleuses et travailleurs des ponts Jacques Cartier et Champlain (CSN) ont été complétées au cours de l'exercice et ont permis de renouveler les conventions collectives en mars 2022, et ce, jusqu'au 31 décembre 2025. Ces ententes couvrent les années 2021 à 2025 inclusivement et prévoient des augmentations salariales de 2 % et un montant forfaitaire de 1 % en 2021, 2,5 % en 2022, et 1 % pour chacune des autres années. Les conventions prévoient par ailleurs que si des augmentations supérieures sont négociées entre le Conseil du Trésor du Canada et le groupe Architecture, génie et arpentage de la fonction publique au cours des trois dernières années des conventions collectives, le personnel syndiqué de PJCCI bénéficiera également de ces avantages.

**Déplacements, accueil et conférences** - Le résumé ci-contre rend compte des frais de déplacement, d'accueil et de conférence au cours de l'exercice qui, depuis deux ans, sont beaucoup moins élevés en raison de la pandémie de la COVID-19.

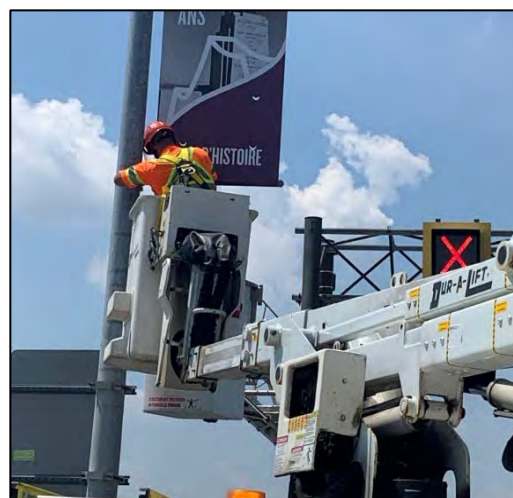
(en milliers de dollars)	2022	2021
Déplacements	5,8	6,0
Accueil	3,6	1,7
Conférences	21,9	14,1
<b>Total</b>	<b>31,3</b>	<b>21,8</b>

**Accès à l'information et protection des renseignements personnels** - La Société traite toute demande d'accès à l'information et de renseignements personnels conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI) et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (LPRP). Au cours de l'exercice, la Société n'a reçu et n'a traité aucune demande d'accès à l'information. En plus des rapports annuels au Parlement en vertu de la LAI et de la LPRP, la Société publie sur son site Internet les demandes d'accès à l'information complétées, lesquelles peuvent faire l'objet d'une demande d'accès informelle. Par ailleurs, dans un objectif de transparence, la Société publie également des rapports et études en lien avec ses activités. Le public est invité à consulter la section « Info Source - Renseignements sur les programmes et les fonds de renseignements » de son site Internet qui fournit des informations pertinentes concernant le type de renseignements détenus par la Société, afin de le guider dans le cadre d'une demande d'accès à l'information.

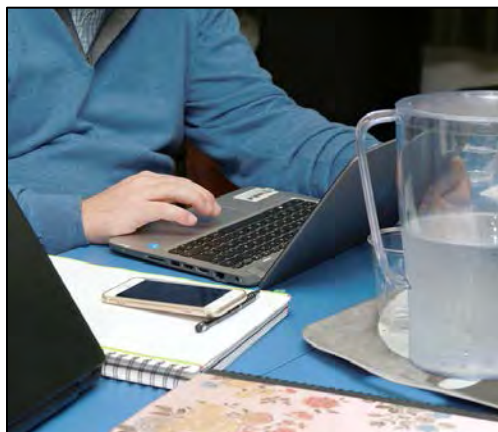
**Santé et sécurité au travail** - La Société maintient son engagement ferme en matière de santé et sécurité au travail (SST) en vue d'assurer un environnement sécuritaire à tous, et ce, en mettant de l'avant les orientations, les connaissances et les moyens pour travailler en sécurité. Cette volonté vise autant son personnel que les entrepreneurs et consultants qui réalisent des activités sur ses structures. La participation de tous ses partenaires, dont les deux comités locaux SST, est essentielle à la mise en place d'une culture SST forte.

#### Bilan en santé et sécurité au travail 2021-2022

- 23 événements SST
- 0 blessure invalidante
- 0 blessure légère
- 2 premiers soins
- 21 situations dangereuses



Installation d'oriflamme, pont Jacques-Cartier



**Pandémie mondiale de la COVID-19** - Depuis mars 2020, les activités de la Société se déroulent dans un contexte de pandémie mondiale. PJCCI a maintenu une panoplie de mesures incluant le télétravail massif en alternance avec des périodes de travail au bureau (selon les consignes de la santé publique), les rencontres du comité COVID-19, ainsi que la communication en continu par le biais de la section spéciale COVID-19 sur la plateforme de communications internes. Par ailleurs, la Société a suivi les consignes émises par le gouvernement du Canada relatives à la vaccination obligatoire de ses employés, ses administrateurs et ses fournisseurs. Le retour au bureau en mode hybride à raison d'un minimum de trois jours au bureau et deux jours en télétravail s'est amorcé le 21 mars 2022.



## Enjeux stratégiques et risques

### **Sécurité et pérennité des infrastructures**

Les infrastructures exploitées et entretenues par PJCCI ont été exposées à une circulation lourde, à des conditions climatiques rigoureuses et à une utilisation abondante de sels de voirie. L'âge de ces infrastructures, le financement requis pour en assurer l'entretien et la réfection de même que des actes délibérés comme le terrorisme, le vandalisme ou même les manifestations représentent des risques réels.

Toute fermeture de voies, d'un pont ou de la Voie maritime pourrait avoir une incidence sur la sécurité des usagers, l'économie régionale et nationale ainsi que la réputation de PJCCI et du gouvernement du Canada.

Afin de déterminer l'état réel de ses structures et leur niveau d'endommagement, PJCCI s'est dotée d'un plan de gestion et d'inspection. Les inspections, les études de capacité portante, l'instrumentation, les projets de recherche appliquée, les diagnostics et les plans directeurs sont les principaux outils permettant à PJCCI de gérer les risques associés à la sécurité des ouvrages, de prioriser les interventions et de préparer un plan d'investissement sur une période de 10 ans. Les travaux sont déterminés dans une perspective à plus long terme, visant à assurer la pérennité des ouvrages et à prolonger leur durée de vie utile selon la vision établie pour chacun d'eux.


PJCCI a poursuivi un important programme de réparation et d'entretien grâce au financement reçu dans le cadre du budget 2018-2023 en vue de prolonger la vie utile des structures dont elle est responsable.

Par ailleurs, la Société dispose d'un plan de mesures d'urgence et collabore avec divers partenaires afin d'assurer la cohésion dans les approches et les procédures d'urgence. PJCCI organise périodiquement des réunions de suivi et des plans de collaboration avec les services policiers pour gérer les risques.

### **Financement durable**

PJCCI a reçu du financement jusqu'en 2022-2023. Ce financement lui permet de procéder aux inspections et à l'entretien, atténuant ainsi les risques associés à la dégradation des structures.

PJCCI continue de collaborer avec Infrastructure Canada pour définir les besoins en matière de financement à court et à long termes avec un plan de financement décennal révisé annuellement.



Des réserves pour risques ont été prévues relativement aux coûts des services professionnels et de construction et devraient suffire pour couvrir les travaux ou les événements imprévus. De plus, PJCCI réutilise les fonds dégagés au fur et à mesure de la réalisation du programme d'entretien pour accélérer certains travaux prioritaires.

### **Gestion des actifs**

La direction principale, Gestion d'actifs poursuit sa gestion du changement. Ce plan, d'une durée de 36 mois, vise à favoriser la communication et la mobilisation des ressources par une approche de coresponsabilité des directions Planification et DERA. En effet, la complexité des structures sous la responsabilité de PJCCI exige une clarté des rôles et des responsabilités dans une approche de gestion d'actifs intégrée qui englobe non seulement l'état de l'actif, mais également l'environnement, le développement durable ainsi que les relations avec les partenaires, les parties prenantes et la collectivité, qui sont essentiels à la réalisation des investissements.

La préparation du prochain plan quinquennal d'investissement 2023-2028 suit son cours. Ce nouveau plan est l'occasion pour la Société de mettre à jour ses dossiers d'affaires.

PJCCI préconise une approche transversale en matière de gestion d'actifs où l'ensemble des directions collabore à la mise en place des meilleures pratiques en fonction du modèle de l'Institute of Asset Management (IAM) et de la norme ISO 55000. L'exercice d'évaluation de maturité finalisé en août 2021 positionne PJCCI à une note globale moyenne de 2,2 / 3, c'est-à-dire « en développement ». Suivant cette évaluation, la Société procède à l'élaboration d'un plan stratégique en gestion d'actifs et d'un plan d'action afin de poursuivre de façon proactive son développement en gestion d'actifs.

L'optimisation des investissements dans la réfection et le remplacement de structures passe par un approfondissement des connaissances. Les coûts de réfection et de remplacement de structures pourraient être réduits et/ou repoussés de façon significative grâce à l'intégration des résultats et des recherches aux projets pertinents.

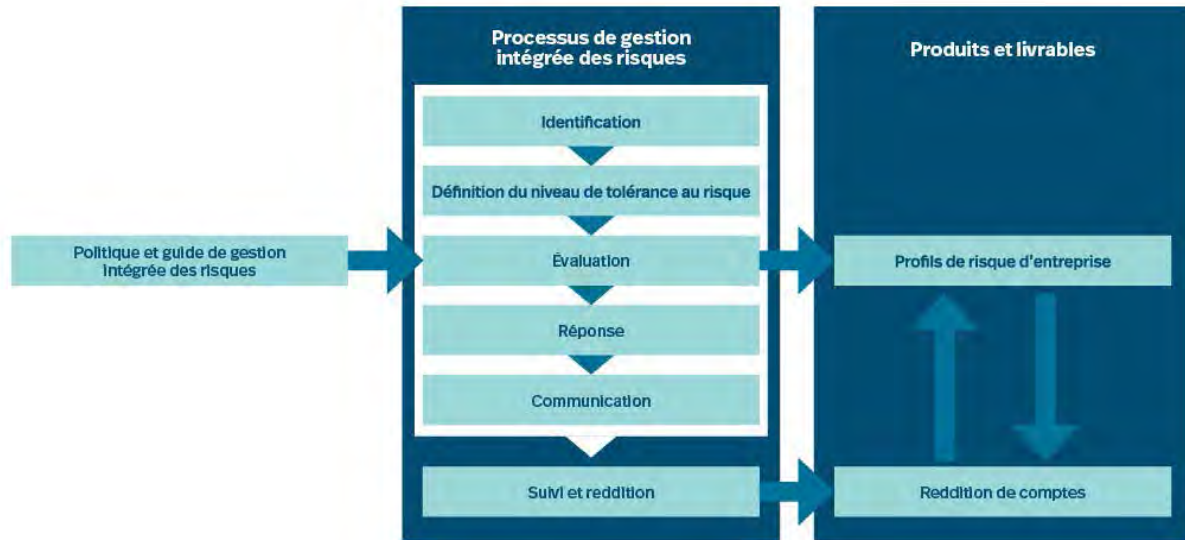
La DERA pilote plusieurs projets de recherche et développement annuellement. Les principaux domaines de recherche qui sont ciblés concernent les critères d'évaluation de capacité de structures âgées, l'instrumentation, la validation des charges appliquées sur les ouvrages, les matériaux, la durabilité et la pérennité des ouvrages existants.

### **Gestion intégrée des risques d'affaires**

#### **Approche de la gestion intégrée des risques**

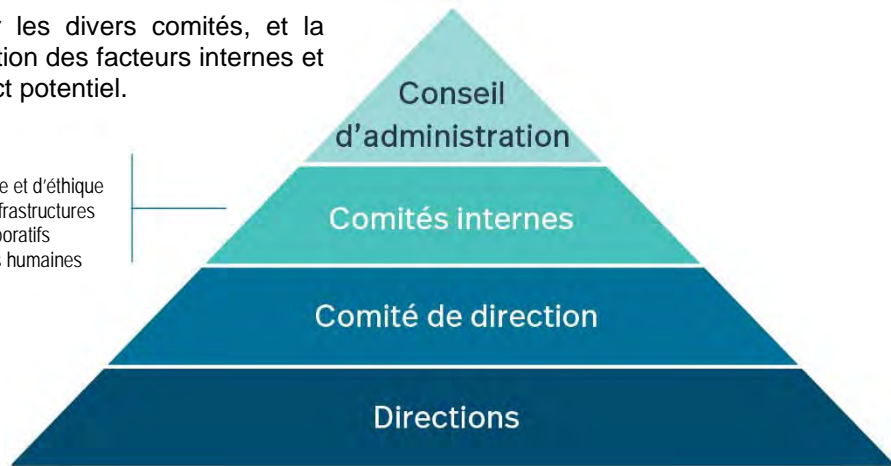
En 2018-2019, PJCCI a entrepris une démarche visant à définir sa stratégie de gestion intégrée des risques corporatifs. Depuis, PJCCI utilise une méthode de gestion intégrée des risques basée sur le cadre intitulé « *Enterprise Risk Management – Integrated Framework* » du Committee of Sponsorship Organizations of the Treadway Commission (COSO). La stratégie de PJCCI est alignée avec sa mission, sa vision et ses valeurs. Une révision périodique permet de s'assurer que l'accent est mis sur l'identification et l'atténuation des risques qui pourraient nuire à l'exécution de son mandat et de ses priorités stratégiques. Cette révision de l'évaluation de la sévérité des risques résiduels priorisés est effectuée annuellement, et celle de l'identification des risques, sur une base trimestrielle.





Les risques sont revus par les divers comités, et la direction prend en considération des facteurs internes et externes ainsi que leur impact potentiel.

Comité d'audit  
Comité de gouvernance et d'éthique  
Comité de risques – Infrastructures  
Comité de risques corporatifs  
Comité des ressources humaines



### Processus d'évaluation et mitigation des risques

Pour évaluer les risques résiduels, PJCCI utilise une matrice (sévérité globale du risque) en tenant compte de la probabilité d'occurrence d'un risque et son incidence (impact), soit les conséquences potentielles pour PJCCI. Cette matrice offre une vision claire des enjeux, de leur évolution et de l'importance des mesures d'atténuation pour réduire les impacts négatifs.

Au cours de l'exercice 2020-2021, PJCCI a complété la mesure de la maturité en gestion de risques. Des opportunités ont été identifiées et des mesures d'atténuation ainsi qu'un plan d'action en ont découlé.

Les 15 risques résiduels corporatifs priorisés au cours de l'exercice 2021-2022 se déclinent comme suit :

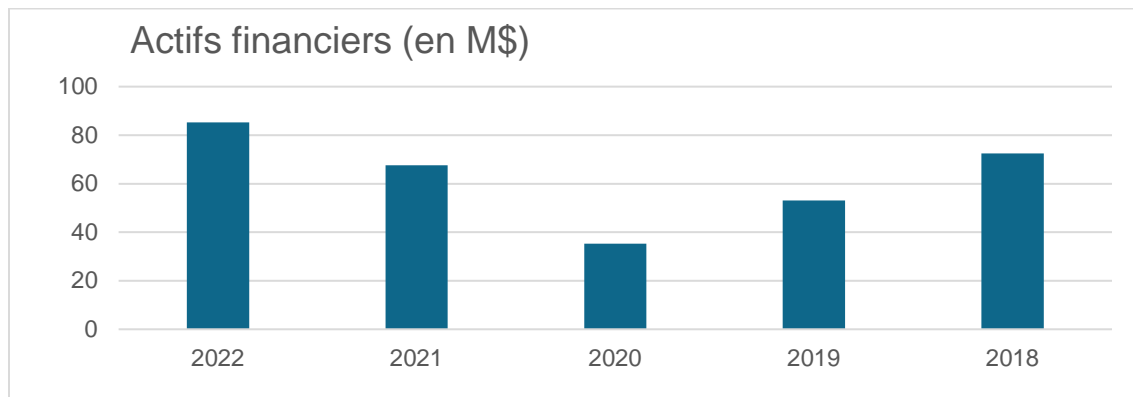
1. Relations avec les parties prenantes
2. Environnement politique
3. Leadership, succession et relève
4. Modèle de gestion – Performance
5. Prise de décisions – Gestion de l'information
6. Mesure de performance
7. Niveau de connaissance des infrastructures
8. Protection de l'environnement
9. Litiges en matière contractuelle et réclamations
10. Santé et sécurité sur les chantiers impliquant les fournisseurs
11. Recrutement et rétention
12. Santé et sécurité au travail
13. Infrastructure technologique et qualité de l'information de gestion
14. Sécurité des systèmes d'information
15. Interruption ou défaillance des systèmes

# Analyse des résultats

## État de la situation financière

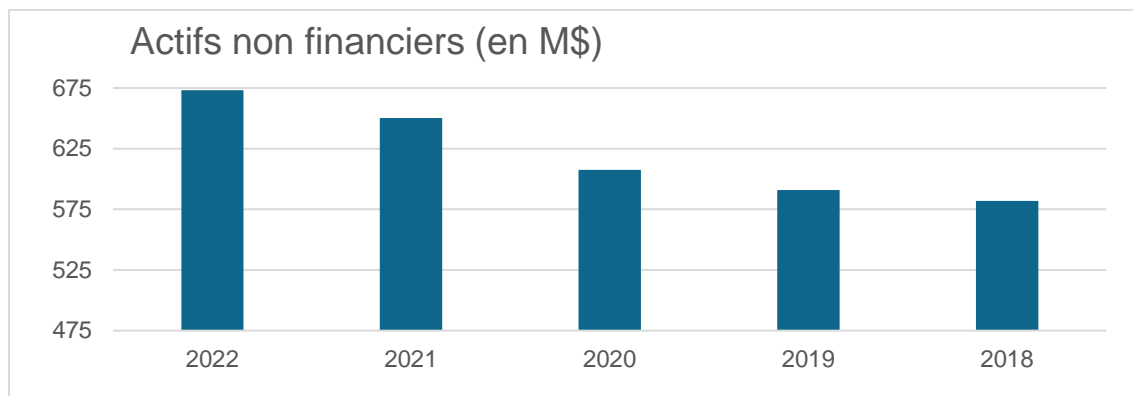
### Actifs financiers

Au 31 mars 2022, les actifs financiers ont atteint 85,3 M\$ (2021 – 67,6 M\$). Cette augmentation de 17,7 M\$ provient principalement de l'augmentation de la trésorerie et des sommes à recevoir du gouvernement. En effet, les sommes à recevoir du gouvernement sont liées aux versements des crédits parlementaires du gouvernement fédéral qui fluctuent en fonction des travaux réalisés. Au 31 mars 2022, les crédits parlementaires à recevoir ont augmenté de 5,3 M\$. La position de trésorerie a, quant à elle, progressé favorablement principalement en fonction de l'augmentation de 13,6 M\$ des créditeurs et charges à payer.



### Actifs non financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, les actifs non financiers s'élèvent à 673,3 M\$ (2021 – 650,3 M\$), une augmentation de 23,0 M\$ (2021 – 42,8 M\$) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation provient principalement de l'augmentation nette de 23,1 M\$ (2021 – 32,3 M\$) des immobilisations corporelles. D'une part, des investissements de 57,6 M\$ (2021 – 63,6 M\$) ont été réalisés dans des travaux d'immobilisations, principalement au pont Jacques-Cartier – 33,4 M\$, au pont Honoré-Mercier – 12,0 M\$, sur l'autoroute Bonaventure – 2,7 M\$ et au tunnel de Melocheville – 0,2 M\$. D'autre part, l'amortissement de la période, au montant de 34,5 M\$ (2021 – 31,3 M\$), vient réduire les immobilisations corporelles au 31 mars 2022, lesquelles totalisent 661,8 M\$ (2021 – 638,7 M\$) à la fin de l'exercice.



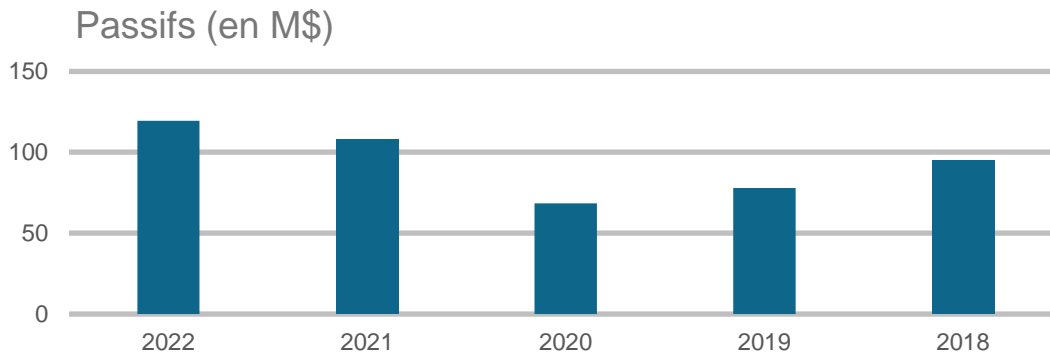
## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, qui comprennent notamment les ponts, les routes ainsi que les structures connexes dont la durée de vie utile est limitée, sont amorties sur leur durée de vie utile. Cette dernière est basée sur les estimations que la direction a établies quant à la durée de service de ces biens et fait l'objet d'un examen périodique destiné à en confirmer la validité. En raison de la longue durée de vie des immobilisations corporelles et des montants en cause, tout changement des estimations pourrait avoir un effet important sur les états financiers. La dégradation des actifs à long terme fait l'objet d'une vérification lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il est impossible de récupérer leur valeur comptable à partir de mouvements de trésorerie futurs. Si les conditions à venir devaient se dégrader par rapport à la meilleure estimation de la direction quant aux principales hypothèses économiques et si les flux de trésorerie associés devaient diminuer considérablement, la Société pourrait éventuellement devoir assumer d'importantes charges à la suite de la moins-value de ses immobilisations corporelles.

La Société engage des charges pour l'entretien de ses immobilisations corporelles. Un grand nombre de ces charges s'inscrivent dans le cadre de grands projets pluriannuels d'infrastructure. En comptabilisant ces charges, la direction doit faire des estimations importantes quant à l'avancement des travaux réalisés afin de pouvoir évaluer le passif en fin d'exercice. Un changement du pourcentage estimé de l'avancement des travaux pourrait avoir un effet sensible sur la valeur estimée des charges ou des immobilisations corporelles qui sont comptabilisées.

## Passifs

Les passifs, au montant de 119,4 M\$ (2021 – 107,8 M\$), ont augmenté de 11,6 M\$ durant la période (2021 – 39,4 M\$). Ceci est principalement attribuable à la progression des crédateurs et charges à payer ainsi que des retenues contractuelles, compensée par une légère diminution des obligations environnementales.



## Créditeurs et charges à payer

Les crédateurs et charges à payer ont augmenté de 13,6 M\$ (2021 – 40,5 M\$) pour atteindre 83,1 M\$ (2021 – 69,5 M\$) à la fin de l'exercice. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation du volume des travaux réalisés dans le cadre du projet de déconstruction du pont Champlain d'origine.

## Retenues contractuelles

Pour mener à bien les travaux sur les structures sous sa responsabilité, la Société a adjudgé des contrats de construction qui prévoient la retenue d'une partie des montants à payer jusqu'à l'achèvement des travaux dans le respect des exigences des contrats de construction et aux fins de garantie. Une partie de ces montants deviendra payable à l'émission d'un certificat provisoire d'achèvement des travaux visés, et une autre partie deviendra payable environ une année plus tard, après la fin de la période de garantie. Les retenues contractuelles ont atteint 10,4 M\$ au 31 mars 2022 (2021 – 6,4 M\$), principalement pour les travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine et des travaux aux ponts Jacques-Cartier et Honoré-Mercier. L'augmentation de 4,0 M\$ (2021 – 2,2 M\$) constatée au cours de l'exercice est principalement attribuable aux travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine.

### Obligations environnementales

Les obligations environnementales, présentées à l'État de la situation financière, s'élèvent à 25,2 M\$ (2021 – 31,2 M\$) à la fin de l'exercice et représentent principalement un passif au titre d'obligations environnementales en lien avec le confinement, le traitement et le pompage des eaux souterraines contaminées des terrains dans le secteur de l'autoroute Bonaventure, comme l'indique la note 8 des états financiers. Les estimations à la base de ce passif tiennent compte de la nature à long terme des mesures nécessaires de confinement, de traitement et de pompage des eaux. Les changements quant à l'ampleur des coûts estimés pourraient avoir un effet important sur les états financiers.

La diminution de 6,0 M\$ au 31 mars 2022 (2021 – 3,2 M\$) s'explique par la réalisation de travaux au cours de l'exercice ainsi que par la révision annuelle des hypothèses.

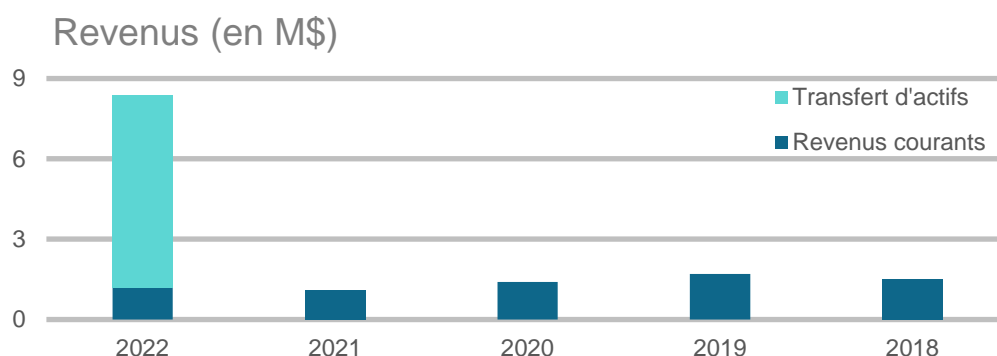
### Changement de méthode comptable

Périodiquement, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public publie de nouvelles normes comptables que la direction examine pour établir leur application ou non à la Société. Au cours de l'année financière, aucune nouvelle norme comptable ayant une incidence sur la Société n'a été adoptée. Cependant, une nouvelle norme est entrée en vigueur après la fin de l'exercice et la note 3 afférente aux états financiers en explique la teneur.

## États des résultats

### Revenus

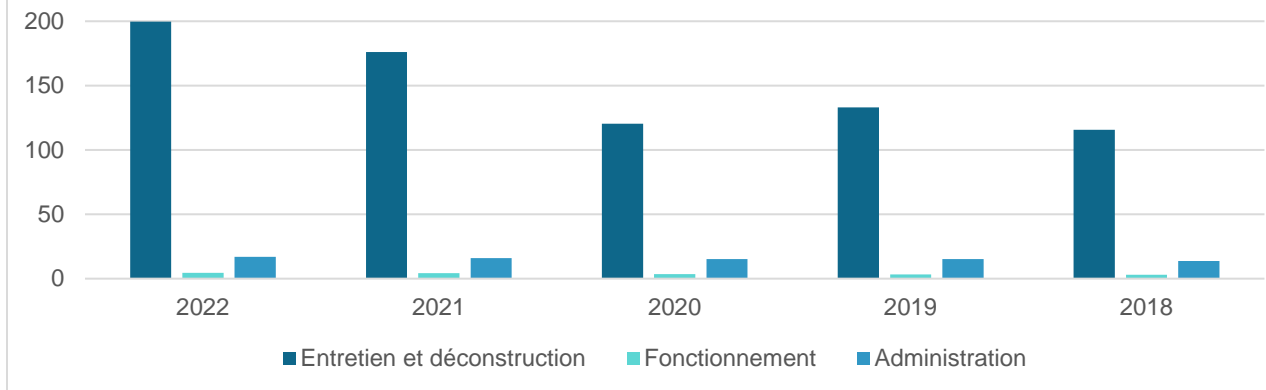
Les revenus de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 s'élèvent à 8,4 M\$ (2021 – 1,1 M\$), une augmentation de 7,3 M\$ par rapport à l'exercice financier précédent. Cette augmentation s'explique principalement par un transfert d'actifs effectué au cours de l'exercice, tel qu'expliqué à la note 14 des états financiers.



### Charges

Les charges de la Société totalisent 218,8 M\$ (2021 – 199,8 M\$) pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. L'augmentation des charges de 19,0 M\$ (2021 – 51,0 M\$) est principalement attribuable à la progression des charges d'entretien et de déconstruction de 23,5 M\$ (2021 – 55,5 M\$). Cette augmentation est compensée par une diminution des obligations environnementales aux charges de 5,6 M\$ (2021 – 6,0 M\$).

## Charges excluant les obligations environnementales (en M\$)



### Entretien et déconstruction

Les charges d'entretien et de déconstruction de 199,6 M\$ (2021 – 176,1 M\$) représentent une augmentation de 13,3 % par rapport aux charges de l'année précédente (2021 – 46,0 %). L'augmentation de 23,5 M\$ provient principalement de l'augmentation des travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine ainsi que de l'augmentation de la charge d'amortissement.

### Fonctionnement

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 4,5 M\$ (2021 – 4,3 M\$). En tenant compte des charges nominales (non arrondies), il s'agit d'une légère augmentation de 2,0 % par rapport à l'exercice précédent, qui correspond principalement à l'inflation.

### Administration

Les charges d'administration totalisent 16,9 M\$ (2021 – 15,9 M\$), une augmentation de 6,3 % par rapport à l'exercice financier précédent.

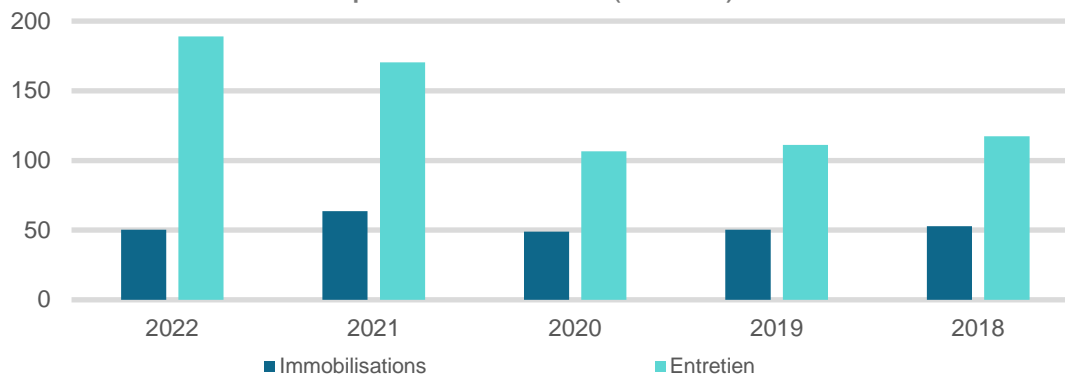
### Obligations environnementales


Les charges relatives aux obligations environnementales ont généré un crédit de 2,2 M\$ à l'État des résultats (2021 – charges de 3,4 M\$). La diminution de 5,6 M\$ est attribuable à la variation des hypothèses et à l'estimation des coûts des contrats attribués dans l'établissement de l'obligation environnementale.

### Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires constatés sous « paiements de transfert » à l'État des résultats totalisent 239,6 M\$ au 31 mars 2022 (2021 – 234,2 M\$). Ces crédits couvrent les charges d'exploitation pour un montant de 189,2 M\$ (2021 – 170,5 M\$) et les immobilisations corporelles qui représentent 50,4 M\$ (2021 – 63,7 M\$).

## Crédits parlementaires (en M\$)





Les crédits parlementaires constituent la principale source de financement des activités de la Société. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, les crédits accordés au budget de PJCCI étaient de 324,8 M\$ (2021 – 327,6 M\$). L'utilisation de crédits parlementaires dans l'acquittement des dépenses de l'année en charges d'exploitation et d'investissements en immobilisations a été de 73,7 %, soit 239,5 M\$ (2021 – 71,5 %, soit 234,2 M\$). En utilisant les mécanismes prévus à cet effet, la Société a reporté 36,4 M\$ de financement aux années subséquentes en fonction du décalage de certains travaux et le niveau de financement pour l'exercice 2021-2022 a été réduit à 288,4 M\$. En tenant compte de ce report de fonds, le taux d'utilisation du financement se situe à 83,0 %.

L'utilisation des crédits parlementaires attribuables aux charges d'exploitation, après le report de fonds, est inférieure de 10,5 % par rapport aux crédits budgétés pour ce type de charges.

En ce qui a trait aux travaux majeurs, les crédits parlementaires prévus pour l'exercice 2021-2022, après le report de fonds, étaient de 236,5 M\$, dont 107,4 M\$ pour le projet de déconstruction du pont Champlain d'origine. La valeur des travaux réalisés au cours de l'exercice a été de 193,4 M\$, dont 91,6 M\$ pour ledit projet de déconstruction.

En excluant le projet de déconstruction du pont Champlain d'origine, les sommes non utilisées totalisent 27,3 M\$, ou 21,1 % du financement prévu de 129,1 M\$ pour l'exercice, après report de fonds. L'écart s'explique principalement par ce qui suit :

- - 14,6 M\$ de travaux réalisés non budgétisés;
- + 22,6 M\$ de travaux et services professionnels prévus, mais non réalisés;
- + 19,3 M\$ de fonds budgétisés non utilisés pour des services professionnels et des travaux à déterminer et à réaliser dans le cadre de stratégies d'atténuation des risques ou grâce à l'optimisation de certains travaux.

Pour le projet de déconstruction du pont Champlain d'origine, les sommes non utilisées totalisent 15,8 M\$, soit 14,7 % du financement disponible de 107,4 M\$ après le report de fonds, principalement pour des travaux reportés.

## État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie de la Société dépendent principalement de la date de réception des crédits parlementaires du gouvernement du Canada pour les dépenses liées aux projets et aux travaux d'entretien. Ils sont également liés au décaissement des sommes engagées pour ces dépenses. Le financement du gouvernement est autorisé pour une période de cinq (5) ans. Ces sommes sont budgétées annuellement et déboursées sur une base trimestrielle à la suite de la comptabilisation des valeurs acquises pour les travaux ainsi que des biens et services reçus.



# Rétrospective financière des cinq derniers exercices

EXERCICE CLOS LE 31 MARS  
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

	2022	2021	2020	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>REVENUS</b>					
Baux et permis	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Intérêts	0,4	0,4	0,8	1,1	0,9
Disposition de matériaux – Pont Champlain d'origine	0,1	0,1	-	-	-
Transfert d'actifs	7,2	-	-	-	-
Autres sources	0,1	-	-	-	-
<b>Total des revenus</b>	<b>8,4</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>
<b>CHARGES</b>					
Entretien et déconstruction	199,6	176,1	120,6	133,1	115,6
Fonctionnement	4,5	4,3	3,6	3,2	3,1
Administration	16,9	15,9	15,2	15,3	13,9
Obligations environnementales	(2,2)	3,4	9,4	4,2	(2,7)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	0,1	-	0,7	-
<b>Total des charges</b>	<b>218,8</b>	<b>199,8</b>	<b>148,8</b>	<b>156,5</b>	<b>129,9</b>
Déficit avant financement du gouvernement du Canada	(210,4)	(198,7)	(147,4)	(154,8)	(128,4)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	189,2	170,5	106,6	111,1	117,4
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	50,4	63,7	49,1	50,3	52,8
Paiements de transfert – Autres	-	-	0,3	-	-
<b>Excédent de l'exercice lié aux activités</b>	<b>29,2</b>	<b>35,5</b>	<b>8,6</b>	<b>6,6</b>	<b>41,8</b>



## Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

La direction de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (« la Société ») est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette responsabilité implique la sélection de principes comptables appropriés et la capacité de faire preuve de jugement dans l'établissement d'estimations raisonnables.

La direction maintient des systèmes financiers et des contrôles internes appropriés. Ces systèmes et pratiques sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs de la Société sont protégés adéquatement, que ses ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que ses opérations sont réalisées avec efficacité. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations de la Société sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec l'instruction émise en vertu de l'article 89 et la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* pris en vertu de la *Loi maritime du Canada* et les statuts et le règlement administratif de la Société.

Le conseil d'administration est composé de sept (7) administrateurs incluant la première dirigeante de la Société. Celui-ci, par l'entremise du comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité d'audit.

La vérificatrice générale du Canada audite les états financiers de la Société et son rapport indique l'étendue de son audit et son opinion sur les états financiers.

Sandra Martel, ing.  
Première dirigeante

Le 23 juin 2022

Lucie Painchaud, CPA, CMA  
Directrice principale, Administration et trésorière





## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.



Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées**

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* de la *Loi maritime du Canada*, les statuts et le règlement administratif de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

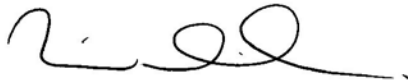
#### *Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées*

La direction est responsable de la conformité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à ces autorisations spécifiées.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées*

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Tina Swiderski, CPA auditrice  
Directrice principale

Montréal, Canada  
Le 23 juin 2022

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie	60 561	48 836
Débiteurs (Note 4)	24 757	18 724
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>85 318</b>	<b>67 560</b>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (Note 5)	83 100	69 518
Avantages sociaux futurs (Note 6)	403	518
Retenues contractuelles (Note 7)	10 405	6 353
Revenus reportés	305	300
Obligations environnementales (Note 8)	25 211	31 157
<b>Total des passifs</b>	<b>119 424</b>	<b>107 846</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(34 106)</b>	<b>(40 286)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (Note 9)	661 809	638 677
Charges payées d'avance	1 099	1 218
Avance sur contrat	10 359	10 359
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>673 267</b>	<b>650 254</b>
<b>Excédent accumulé (Note 10)</b>	<b>639 161</b>	<b>609 968</b>

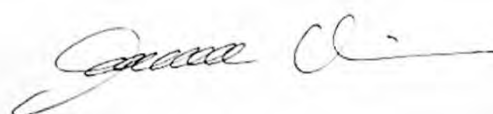
### ÉVENTUALITÉS, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT (NOTES 11, 12 et 17)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

# ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars canadiens)

	Budget	2022 Réal	2021 Réal
	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>			
Baux et permis	593	618	633
Intérêts	459	424	445
Disposition de matériaux - Pont Champlain d'origine	-	51	48
Transfert d'actifs (Note 14)	-	7 217	-
Autres sources	-	136	15
<b>Total des revenus</b>	<b>1 052</b>	<b>8 446</b>	<b>1 141</b>
<b>Charges (Note 15)</b>			
Entretien et déconstruction	278 961	199 626	176 105
Fonctionnement	4 622	4 441	4 350
Administration	20 551	16 907	15 854
Obligations environnementales	(4 368)	(2 182)	3 404
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	110
<b>Total des charges</b>	<b>299 766</b>	<b>218 792</b>	<b>199 823</b>
Déficit avant financement du gouvernement du Canada	(298 714)	(210 346)	(198 682)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	270 254	189 119	170 513
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	50 024	50 420	63 648
<b>Excédent de l'exercice lié aux activités</b>	<b>21 564</b>	<b>29 193</b>	<b>35 479</b>
<b>Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice</b>	<b>608 260</b>	<b>609 968</b>	<b>574 489</b>
<b>Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice</b>	<b>629 824</b>	<b>639 161</b>	<b>609 968</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

## ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars canadiens)

	Budget	2022 Réal	2021 Réal
	\$	\$	\$
<b>Excédent de l'exercice lié aux activités</b>	<b>21 564</b>	<b>29 193</b>	<b>35 479</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 9)	(49 330)	(57 638)	(63 648)
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 9)	32 134	34 506	31 310
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(22)	(8)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	22	8
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	110
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>(17 196)</b>	<b>(23 132)</b>	<b>(32 228)</b>
Addition de charges payées d'avance	-	(2 378)	(1 898)
Utilisation de charges payées d'avance	-	2 497	1 746
<b>Total de la variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>-</b>	<b>119</b>	<b>(152)</b>
<b>Total de la variation de l'avance sur contrat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(10 359)</b>
Diminution (augmentation) de la dette nette	4 368	6 180	(7 260)
Dette nette au début de l'exercice	(29 641)	(40 286)	(33 026)
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>(25 273)</b>	<b>(34 106)</b>	<b>(40 286)</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS (en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
<b>Excédent de l'exercice lié aux activités</b>	<b>29 193</b>	<b>35 479</b>
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie</b>		
Transfert d'actifs (Note 14)	(7 217)	-
Amortissement d'immobilisations corporelles (Note 9)	34 506	31 310
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	110
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(22)	(8)
Variation des obligations environnementales	(2 895)	1 906
<b>Variation des autres éléments</b>		
Augmentation des débiteurs	(6 033)	(16 883)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	19 139	34 670
Diminution des avantages sociaux futurs	(115)	(12)
Augmentation des retenues contractuelles	4 052	2 139
Augmentation des revenus reportés	5	70
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	119	(151)
Augmentation d'avance sur contrat	-	(10 359)
Diminution des obligations environnementales	(3 051)	(5 145)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement</b>	<b>67 681</b>	<b>73 126</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations corporelles</b>		
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	22	8
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(55 978)	(57 804)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles</b>	<b>(55 956)</b>	<b>(57 796)</b>
<b>Augmentation de la trésorerie</b>	<b>11 725</b>	<b>15 330</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>48 836</b>	<b>33 506</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>60 561</b>	<b>48 836</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2022

## 1. POUVOIR ET ACTIVITÉS

La Société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la Société) fut constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, elle est devenue filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL). Le 13 février 2014, en vertu d'un décret du gouverneur en conseil, la SPFL a cédé la totalité de ses actions de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Depuis ce transfert, la Société est une société d'État mère inscrite à la Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et assujettie à la partie X de cette loi.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1978, la Société a la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du contrôle du pont Jacques-Cartier, du pont Champlain d'origine ainsi que d'une section de l'autoroute Bonaventure. Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, conformément à une directive émise par le ministre des Transports en vertu de la *Loi maritime du Canada*, la Société a obtenu la responsabilité de gérer la section fédérale du pont Honoré-Mercier et le tunnel de Melocheville. Le 2 décembre 1999, la gestion de l'Estacade du pont Champlain (régulateur des glaces) a été transférée du ministre des Transports à la Société. Le 1<sup>er</sup> avril 2015, un décret visant le transfert des approches sud et nord du pont Champlain d'origine a fait en sorte que la Société n'est plus responsable de la gestion et de l'entretien des terrains et structures constituant les actifs cédés. Par lettre datée du 3 mai 2018, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités confirmait que la Société était mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain d'origine dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (C.P. 2015-1112) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor du Canada, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société confirme qu'elle rencontre les exigences de l'instruction depuis décembre 2015.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

La Société dépend du gouvernement du Canada pour son financement.

## 2. MÉTHODES COMPTABLES IMPORTANTES

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

### Transferts gouvernementaux

Les paiements de transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf dans la mesure où les stipulations entraînent une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés comme produits reportés lorsque les stipulations entraînent la création d'un passif. Le revenu est comptabilisé à l'État des

résultats à mesure que les stipulations sont rencontrées. Toute portion des transferts gouvernementaux à laquelle la Société a droit, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée au montant à recevoir du gouvernement du Canada.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements et les améliorations importantes qui prolongent la durée de vie des actifs actuels sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés. Les frais qui permettent d'accroître leur capacité de service, leur sécurité ou leur efficacité sont capitalisés.

Les sommes relatives aux projets en voie de réalisation sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de la Société.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport de ministères, d'organismes et de sociétés d'État relevant du gouvernement du Canada ou d'autres gouvernements sont comptabilisées à la juste valeur à la date du transfert.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue par composante, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

- Ponts, routes et promenades : entre 7 et 48 ans;
- Bâtiments : 40 ans;
- Véhicules et équipements : entre 5 et 15 ans;
- Autres :
  - Mobilier : 10 ans;
  - Améliorations locatives : le moindre de la durée de vie utile ou la durée du bail;
  - Matériel informatique : 3 ans.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'État des résultats.

### **Constatation des revenus**

Les revenus de baux et permis, d'intérêts, et d'autres sources sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés. Les revenus de baux et permis perçus par anticipation sont inscrits comme « Revenus reportés » à l'État de la situation financière.

### **Avantages sociaux futurs**

#### **RÉGIME DE RETRAITE**

Tous les employés de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice financier. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas d'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite. La Société n'est pas tenue par la loi de combler les déficits actuariels du Régime.

#### **AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET ABSENCES RÉMUNÉRÉES**

Les employés ont droit à des jours de congé de maladie et à des indemnités d'accident de travail, tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les employés de la Société sont assujettis à la *Loi sur l'indemnisation*

*des agents de l'État*. Ils se voient verser annuellement la portion non utilisée de leurs jours de congé de maladie. Ces paiements annuels sont comptabilisés directement dans les charges courantes de l'exercice. Avant le 9 décembre 2016, les employés syndiqués accumulaient les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables à leur départ. La Société a enregistré un passif pour les employés ayant des soldes de congés non utilisés en banque à cette date et qui ont fait le choix de les conserver jusqu'à leur départ. De plus, la Société comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est établi selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service, de la probabilité de départ et de l'espérance de vie moyenne. Ces hypothèses sont révisées annuellement. Les avantages postérieurs à l'emploi et les absences rémunérées sont comptabilisés à la valeur actualisée.

### Obligations environnementales

Lorsque la Société accepte la responsabilité face à des sites dont la contamination dépasse les normes environnementales, qu'elle prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et lorsque le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à titre de passif à l'État de la situation financière. Les coûts futurs estimatifs sont comptabilisés comme passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant, cette situation sera divulguée par voie de note aux états financiers. Les autres charges associées à des mesures environnementales sont comptabilisées comme charge d'Obligations environnementales au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

### Instruments financiers

La Société détermine, évalue et gère les risques financiers afin d'en minimiser l'incidence sur ses résultats et sa situation financière. Les risques financiers sont gérés conformément à des critères précis divulgués à la note 16. La Société ne se livre pas à des opérations spéculatives et elle n'utilise pas de dérivés.

La comptabilisation des instruments financiers dépend de leur classification telle que présentée dans le tableau suivant :

CATÉGORIES	INSTRUMENTS FINANCIERS	ÉVALUATION
Actifs financiers	Trésorerie Débiteurs (autres que les taxes à recevoir)	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer Retenues contractuelles	Coût ou coût après amortissement

### Éventualités

Les éventualités résultent des situations incertaines dont le dénouement dépend d'un ou de plusieurs événements futurs. Les éventualités comprennent les passifs éventuels et les actifs éventuels.

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels qui pourraient devenir des passifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable qu'un événement survienne et qu'une estimation raisonnable du passif à engager peut être faite, une provision est comptabilisée et une charge est enregistrée. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou que le montant en cause ne peut être estimé raisonnablement, une éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui pourraient devenir des actifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable que l'événement futur se produise, l'existence de l'actif éventuel est divulguée dans les notes afférentes aux états financiers.

### Incertitude relative à la mesure

Lors de la préparation des états financiers, conformément aux NCCSP, la direction doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés

et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ces estimations.

Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers se rapportent notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, au transfert d'actifs, aux frais courus et aux réclamations de fournisseurs, au passif lié aux avantages sociaux futurs, aux coûts prévus découlant des passifs au titre des obligations environnementales ainsi qu'aux éventualités.

#### Données budgétaires

Les données budgétaires incluses aux états financiers ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le conseil d'administration.

### 3. NORME ENTRANT EN VIGUEUR APRÈS LA FIN D'EXERCICE

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le chapitre « SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Ce dernier spécifie la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce chapitre sur ses états financiers.

### 4. DÉBITEURS

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2022 \$	2021 \$
Somme à recevoir du gouvernement du Canada	21 717	14 276
Taxes à recevoir	2 136	3 651
Refacturation de travaux à des partenaires d'affaires	613	126
Autres débiteurs	291	671
<b>Total des débiteurs</b>	<b>24 757</b>	<b>18 724</b>

### 5. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les crédateurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2022 \$	2021 \$
Fournisseurs et frais courus	80 715	67 961
Salaires et charges sociales	2 385	1 557
<b>Total des crédateurs et charges à payer</b>	<b>83 100</b>	<b>69 518</b>

## 6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### Régime de retraite

Tous les employés de la Société participent au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations exigées de l'employeur, lesquelles représentent un multiple des cotisations exigées des employés. Le taux de cotisation de base de la Société en vigueur à la fin de la période s'établissait à 9,55 % (9,93 % en 2021) du salaire annuel versé aux employés embauchés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et à 7,95 % (8,89 % en 2021) du salaire annuel versé aux employés embauchés après le 31 décembre 2012.

Les cotisations au Régime au cours de l'exercice se répartissent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	2022 \$	2021 \$
Cotisations de l'employeur	1 790	1 778
Cotisations des employés	1 725	1 676

Le gouvernement est tenu par la loi de verser les prestations associées au Régime. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service valide, multiplié par la moyenne des cinq (5) meilleures années salariales consécutives. Les prestations sont coordonnées avec celles du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

### Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées

Pour calculer l'obligation pour les absences rémunérées liée aux congés de maladie accumulés au 9 décembre 2016 des employés ayant choisi de les reporter, la Société estime une probabilité de départ des employés de 15 % (15 % en 2021) avant l'éligibilité à la retraite.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi relatifs aux accidents de travail, la Société a reconnu une obligation totalisant 148 k\$ (187 k\$ en 2021) en fonction d'une espérance de vie moyenne de 80 ans (80 ans en 2021) comme hypothèse de fin du paiement de l'indemnité.

Dans les deux cas, la Société utilise un taux de croissance de la rémunération de 2,0 % (1,5 % en 2021) et un taux d'actualisation de 1,93 % (0,16 % en 2021).

Le passif lié aux avantages postérieurs à l'emploi comprend les éléments suivants :

(en milliers de dollars canadiens)	2022 \$	2021 \$
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	518	531
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(54)	36
Indemnités versées au cours de l'exercice	(61)	(49)
<b>Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice</b>	<b>403</b>	<b>518</b>

## 7. RETENUES CONTRACTUELLES

Les retenues contractuelles (incluant les retenues d'exécution et les retenues de garantie) représentent le total des sommes que la Société retient provisoirement sur les sommes dues à des entrepreneurs durant la réalisation des travaux en vue de garantir l'exécution par ces derniers de leurs obligations portant sur les garanties de rectification et de correction des défauts, vices et malfaçons des travaux réalisés. Les périodes de garantie applicables à chacun des contrats débutent à la suite de l'émission du certificat provisoire d'achèvement des travaux visés. La Société procède alors à la remise de la retenue contractuelle de 5 % (désignée retenue d'exécution) et retient une nouvelle somme équivalant à 2,5 % à titre de retenue contractuelle (désignée retenue de garantie).

Les contrats prévoient que la Société versera la deuxième portion de 2,5 % de la retenue contractuelle (désignée retenue de garantie) réduite, le cas échéant, de toute somme due par l'entrepreneur en application des clauses du contrat, après l'expiration de la période de garantie.

## 8. OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES

La Société procède à un inventaire de tous les terrains sous sa gestion afin de classer leur état environnemental et prioriser les interventions si requises. Le portefeuille de la Société compte un certain nombre de terrains dont les sols sont contaminés au-delà des critères acceptables. Les terrains concernés se situent sous le pont Jacques-Cartier, sous le pont Champlain d'origine et aux abords de l'autoroute Bonaventure.

La Société a relevé un total de 18 sites (16 en 2021) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement ou d'une stratégie de gestion de risques et d'un suivi. Parmi ces 18 sites, quatre (4) ont été évalués (quatre (4) en 2021) et pour trois (3) d'entre eux, des mesures d'assainissement ou stratégies de gestion de risques sont mises en place ou prévues pour lesquelles un passif de 25,2 M\$ (31,2 M\$ en 2021) a été comptabilisé. L'assainissement a été complété pour un (1) site et le passif y afférent est éteint en totalité.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 14 autres sites (12 en 2021). Cependant, 11 de ces 14 sites sont à différents stades des essais et des évaluations, et si l'assainissement ou une stratégie de gestion de risques est nécessaire, la Société prévoit abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Quant aux trois (3) autres sites, la Société ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs vu l'absence probable d'incidence environnementale ou de menace significative pour la santé humaine.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs du passif environnemental qui reposent sur les hypothèses suivantes :

- Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe réelle de rendement coupon zéro pour les obligations du gouvernement du Canada, publiées par la Banque du Canada. Le taux d'actualisation varie de 1,88 % à 2,47 % (2021 – 0,16 % à 1,86 %).
- Le taux d'inflation de 3,47 % (2021 – 3,08 %) est basé sur l'indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2022		2021	
	\$		\$	
Secteurs	Passif non actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné	Passif non actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné
Autoroute Bonaventure : Secteur Est <sup>(1)</sup>	20 976	17 175	20 879	18 333
Autoroute Bonaventure : Secteur Ouest <sup>(1)</sup>	8 032	6 796	10 183	9 084
Pont Jacques-Cartier <sup>(2)</sup>	-	-	1 511	1 511
Pont Champlain d'origine <sup>(3)</sup>	1 240	1 240	2 229	2 229
<b>Total</b>	<b>30 248</b>	<b>25 211</b>	<b>34 802</b>	<b>31 157</b>

(1) Secteurs Est et Ouest de l'autoroute Bonaventure

Au 31 mars 2022, le dossier environnemental prioritaire pour la Société demeure celui des terrains situés dans le secteur de l'autoroute Bonaventure. Ces terrains, gérés par la Société depuis 1978, sont situés sur une partie et à proximité d'un ancien site d'enfouissement exploité par la Ville de Montréal de 1866 à 1966. Cet ancien site d'enfouissement couvre plusieurs terrains appartenant à différents propriétaires. La Société a effectué depuis 2003 des études et des tests de toxicité des eaux souterraines des terrains à cet endroit. Les tests ont révélé des eaux souterraines contaminées au-delà des critères acceptables. Étant donné la complexité du dossier, la présence de nombreux propriétaires et les coûts importants en cause, le gouvernement fédéral a privilégié le choix de solutions intégrées au problème environnemental de ce site. Ce site peut être divisé en deux portions, soit le secteur Est et le secteur Ouest.

Pour le secteur Est, les opérations de confinement et de pompage ont débuté en 2018. Pour le secteur Ouest, le confinement des eaux souterraines et l'exploitation de l'usine de traitement ont débuté en 2017. La Société assure la gérance de ce projet. La portion des coûts assumée par la Société pour le secteur Ouest est de 50 % des coûts totaux à encourir.

Les obligations des secteurs Est et Ouest représentent la meilleure estimation de la direction des charges prévues pour les opérations de confinement, de traitement et de pompage et sont basées sur les coûts des contrats déjà octroyés. La durée des opérations incluse dans les obligations en lien avec les secteurs Est et Ouest est estimée à 15 ans. La durée des opérations sera au-delà de cette période, mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de 15 ans. Il n'y a aucune valeur résiduelle aux projets.

(2) Terrains sous le pont Jacques-Cartier

À l'automne 2021, la Société a complété l'assainissement du site sous le pont Jacques-Cartier (secteur Montréal) entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Viger Est. Une étude avait confirmé la présence de matières résiduelles et de sols contaminés par des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des métaux dont le niveau dépassait les normes environnementales. La contamination découlait d'anciennes activités commerciales et industrielles.

(3) Terrains sous le pont Champlain d'origine

La Société a évalué l'état environnemental des terrains situés sous le pont Champlain d'origine sur la base de résultats de caractérisations effectuées sur des terrains adjacents. Ces caractérisations ont confirmé la présence de sols contaminés par des métaux, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des hydrocarbures pétroliers (HP) au-delà des critères acceptables. La contamination découle de sols de remblai provenant de sources inconnues. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus pour effectuer la gestion des sols qui seront excavés sous le pont et est fondée sur l'information disponible à la date des états financiers. La gestion des sols excavés sous le pont est prévue dans le cadre des travaux de déconstruction, lesquels ont débuté au cours de l'été 2020 et s'échelonnent sur une période d'environ 43 mois.

## 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Terrains	Ponts, routes et promenades	Bâtiments	Véhicules et équipements	Autres (Note 1)	Projets en voie de réalisation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>COÛT</b>							
<b>1<sup>er</sup> avril 2020</b>	5 250	859 564	9 347	3 270	2 642	32 314	912 387
Acquisitions	-	33 770	-	996	449	28 433	63 648
Dispositions	-	(349)	-	(46)	-	-	(395)
Mise hors service	-	(72 147)	-	-	-	-	(72 147)
Transferts	-	32 060	-	-	-	(32 060)	-
<b>31 mars 2021</b>	<b>5 250</b>	<b>852 898</b>	<b>9 347</b>	<b>4 220</b>	<b>3 091</b>	<b>28 687</b>	<b>903 493</b>
Acquisitions	-	29 346	10 990	693	357	16 252	57 638
Dispositions	-	(334)	-	(381)	-	-	(715)
Mise hors service	-	(65 894)	-	-	-	-	(65 894)
Transferts	-	13 446	10 301	-	-	(23 747)	-
<b>31 mars 2022</b>	<b>5 250</b>	<b>829 462</b>	<b>30 638</b>	<b>4 532</b>	<b>3 448</b>	<b>21 192</b>	<b>894 522</b>
<b>AMORTISSEMENT ACCUMULÉ</b>							
<b>1<sup>er</sup> avril 2020</b>	-	302 226	652	1 620	1 440	-	305 938
Amortissement	-	30 297	240	270	503	-	31 310
Mise hors service	-	(72 147)	-	-	-	-	(72 147)
Dispositions	-	(239)	-	(46)	-	-	(285)
<b>31 mars 2021</b>	<b>-</b>	<b>260 137</b>	<b>892</b>	<b>1 844</b>	<b>1 943</b>	<b>-</b>	<b>264 816</b>
Amortissement	-	33 142	453	289	622	-	34 506
Mise hors service	-	(65 894)	-	-	-	-	(65 894)
Dispositions	-	(334)	-	(381)	-	-	(715)
<b>31 mars 2022</b>	<b>-</b>	<b>227 051</b>	<b>1 345</b>	<b>1 752</b>	<b>2 565</b>	<b>-</b>	<b>232 713</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>							
<b>31 mars 2021</b>	<b>5 250</b>	<b>592 761</b>	<b>8 455</b>	<b>2 376</b>	<b>1 148</b>	<b>28 687</b>	<b>638 677</b>
<b>31 mars 2022</b>	<b>5 250</b>	<b>602 411</b>	<b>29 293</b>	<b>2 780</b>	<b>883</b>	<b>21 192</b>	<b>661 809</b>

Note 1 : La catégorie « Autres » est principalement composée de mobilier et d'améliorations locatives.

Au 31 mars 2022, le poste « Crédeurs et charges à payer » inclut des acquisitions liées à des immobilisations corporelles de 9 800 k\$ (15 357 k\$ en 2021).

Certaines données de l'exercice précédent relatives aux catégories « Ponts, routes et promenades » et « Véhicules et équipements » ont été reclassées dans les nouvelles catégories « Bâtiments » et « Autres » afin de se conformer à la classification de l'exercice courant.



## 10. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé est de 50 actions sans valeur nominale, et la Société a émis et entièrement libéré une (1) action au montant de 100 \$.

## 11. ÉVENTUALITÉS

### Poursuites et réclamations

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Au 31 mars 2022, il existe un actif éventuel qui fait l'objet d'une action en justice intentée par la Société contre un entrepreneur et certains consultants et dont le montant estimatif ne peut être déterminé. Aucun actif éventuel n'est comptabilisé dans les états financiers.

### Autres éventualités

- a) La Société a signé des ententes pour placer, maintenir et utiliser des câbles ou conduits sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Advenant la résiliation de ces ententes, la Société devra enlever ses installations à ses frais. Au 31 mars 2022, ni les propriétaires des terrains ni la Société n'ont manifesté l'intention de résilier les ententes. Par conséquent, aucun passif éventuel lié à ces immobilisations n'a été constaté.
- b) La Société détient une structure érigée sur des terrains dont le propriétaire a transféré la gestion et l'administration au gouvernement du Canada. Le propriétaire des terrains pourrait reprendre ces derniers advenant un changement de leur utilisation, et ce, sans aucune indemnité pour la structure construite à condition qu'elle soit dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à cette immobilisation n'a été constaté.
- c) La Société détient d'autres structures également érigées sur des terrains dont le propriétaire a transféré l'administration au gouvernement du Canada. Advenant qu'un de ces terrains ne soit plus requis ou cesse d'être utilisé aux fins pour lesquelles le transfert d'administration a été consenti, ce terrain devra être rétrocédé au propriétaire, lequel avisera si les ouvrages, constructions ou améliorations y dessus construits sont requis. Dans l'affirmative, la rétrocession comprendra les ouvrages, constructions et améliorations. Dans la négative, ces derniers devront être déconstruits et enlevés dans les cinq (5) ans. Dans les deux cas, le terrain devra avoir été remis en bon état à la satisfaction du propriétaire et dans le respect des exigences environnementales convenues, le tout, sans compensation. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains, à l'exception du lot d'eau sur lequel est construit le pont de contournement de l'Île des Sœurs dans le chenal. En effet, les travaux de déconstruction du pont sont prévus débuter au cours de l'exercice financier 2023-2024, mais ne sont pas encore engagés. Par conséquent, aucun passif lié à ces immobilisations n'a été constaté.

## 12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

### Services de fonctionnement

Le montant minimal à verser pour des services de police s'établit à 3 743 k\$ pour l'exercice (3 648 k\$ en 2021). L'entente en cours se termine le 24 juin 2029 et son renouvellement n'est pas automatique.

## Fournisseurs

La Société s'est engagée à verser une somme de 199 629 k\$ au cours des prochaines années (299 339 k\$ en 2021), principalement pour des travaux majeurs, la déconstruction du pont Champlain d'origine et des services professionnels. Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

(en milliers de dollars canadiens)	\$
2023	142 430
2024	49 844
2025	3 934
2026	723
2027 et suivants	2 698

## Baux

La Société s'est engagée, en vertu de baux pour la location de locaux et d'équipements, à verser une somme de 5 910 k\$ au cours des prochaines années (6 713 k\$ en 2021). Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

(en milliers de dollars canadiens)	\$
2023	1 585
2024	1 412
2025	1 197
2026	1 197
2027 et suivants	519

## 13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada ainsi qu'aux membres du conseil d'administration, au premier dirigeant et aux directeurs principaux de la Société, aux proches parents de ceux-ci et aux entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception du coût de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'État des résultats.

## 14. TRANSFERT D'ACTIFS

Au cours de l'exercice, le gouvernement du Québec et la Société ont conclu une transaction afin de résoudre un différend et de transférer à la Société des immobilisations corporelles. Celles-ci sont principalement des éléments de ponts et de routes, et sont situées sur le pont Honoré-Mercier et au tunnel de Melocheville.

## 15. CHARGES SELON LEUR OBJET

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2022 \$	2021 \$
Entretien régulier et majeur	47 723	47 306
Déconstruction – Pont Champlain d’origine	90 991	73 340
Obligations environnementales	(2 182)	3 404
Amortissement des immobilisations corporelles	34 506	31 310
Salaires et avantages sociaux	24 814	24 289
Services professionnels	16 881	14 341
Biens et services	6 059	5 723
Perte sur disposition d’immobilisations corporelles	-	110
<b>Total des charges</b>	<b>218 792</b>	<b>199 823</b>

## 16. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers de la Société équivaut approximativement à leur juste valeur.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu’une partie à un instrument financier manque à l’une de ses obligations et amène de ce fait l’autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit pour ce qui est de sa trésorerie et des débiteurs autres que les taxes à recevoir. La Société gère ce risque en traitant principalement avec le gouvernement et en surveillant de près l’attribution de crédit et le recouvrement en ce qui concerne les clients commerciaux. La valeur comptable présentée dans l’État de la situation financière de la Société en ce qui a trait à ses actifs financiers exposés au risque de crédit, représente le montant maximal exposé au risque de crédit. Le risque de crédit de la Société n’est pas un risque important.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est minimal puisqu’elle est composée d’encaisses et que la Société traite uniquement avec des institutions financières de renom qui sont membres de Paiements Canada.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est minimal puisque la majorité des débiteurs sont à recevoir des organismes gouvernementaux. Les autres débiteurs ne présentaient aucun solde en souffrance (aucun en 2021).

Le niveau de risque de crédit et les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l’exercice précédent.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations à leur échéance. La Société gère le risque en établissant des budgets et des estimations détaillées de la trésorerie associées à ses activités, et en assurant un suivi régulier. Le risque de liquidité est faible puisque la Société est financée en majeure partie par le gouvernement du Canada.

Les échéances des passifs financiers de la Société sont les suivantes, selon les estimations :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>2022</b> \$	<b>2021</b> \$
<b>Moins de 90 jours</b>		
Créditeurs et charges à payer	50 560	45 757
Retenues contractuelles	1 109	640
<b>Sous-total</b>	<b>51 669</b>	<b>46 397</b>
<b>90 jours à un an</b>		
Créditeurs et charges à payer	22 949	13 124
Retenues contractuelles	1 988	2 915
<b>Sous-total</b>	<b>24 937</b>	<b>16 039</b>
<b>Plus d'un an</b>		
Créditeurs et charges à payer	9 591	10 637
Retenues contractuelles	7 308	2 798
<b>Sous-total</b>	<b>16 899</b>	<b>13 435</b>
<b>Total</b>	<b>93 505</b>	<b>75 871</b>

Le niveau de risque de liquidité et les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois (3) types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt. Cette exposition est attribuable à sa trésorerie. Pour réduire ce risque au minimum, la Société doit, conformément à sa politique de placement, investir son fonds de roulement excédentaire dans des instruments très liquides et à faible risque. Si les taux d'intérêt avaient varié de 1 % au cours de l'exercice, le revenu d'intérêts sur la trésorerie aurait varié d'environ 510 k\$ (496 k\$ en 2021).

Le niveau de risque pour le taux d'intérêt ainsi que les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

## 17. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

En mai 2022, un accord de réparation conclu conformément au Code criminel entre le Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec (DPCP), SNC-Lavalin Inc. et SNC-Lavalin International Inc., a été approuvé par la Cour supérieure du Québec, mettant un terme au processus judiciaire de la Couronne contre SNC-Lavalin dans le dossier du remplacement du tablier du pont Jacques-Cartier. La Société, en tant que victime, recevra la somme de 3 492 k\$ à titre de réparation.



### Conseil d'administration et dirigeants (au 31 mars 2022)

#### Administrateurs

Lesley Antoun  
Henri-Jean Bonnis  
Richard Cacchione  
Catherine Lavoie  
Sandra Martel  
Me Sylvain Villiard  
Dale Ellen Williams

#### Dirigeants

Catherine Lavoie, présidente du Conseil  
Me Sylvain Villiard, président adjoint par intérim  
Sandra Martel, première dirigeante  
Lucie Painchaud, trésorière  
Me Paul Robert, secrétaire corporatif

### Liste des comités du conseil d'administration (au 31 mars 2022)

#### Comité d'audit

Richard Cacchione, président  
Henri-Jean Bonnis  
Me Sylvain Villiard  
Dale Ellen Williams

#### Comité de risques – Infrastructures

Catherine Lavoie, présidente  
Lesley Antoun  
Richard Cacchione  
Me Sylvain Villiard

#### Comité des ressources humaines

Dale Ellen Williams, présidente  
Lesley Antoun  
Henri-Jean Bonnis  
Richard Cacchione

#### Comité de gouvernance et d'éthique

Me Sylvain Villiard, président  
Catherine Lavoie  
Dale Ellen Williams

#### Comité de risques corporatifs

Me Sylvain Villiard, président  
Henri-Jean Bonnis  
Richard Cacchione

### Sigles

- DERA** - Direction, Expertise, Recherche et applications
- LGFP** - Loi sur la gestion des finances publiques
- NCCSP** - Normes comptables canadiennes pour le secteur public
- NHSL** - Nouvel Horizon Saint-Laurent S.E.N.C.
- PJCCI** - Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
- SFDD** - Stratégie fédérale de développement durable
- SST** – Santé et sécurité au travail



Participez à la conversation

[JacquesCartierChamplain.ca](http://JacquesCartierChamplain.ca)

